

REPUBLIQUE DU TCHAD
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRIMATURE
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE
ET DE LA DECENTRALISATION
REGION DU WADI – FIRA
DEPARTEMENT DE BILTINE
SOUS-PREFECTURE DE BILTINE
CANTON KODOÏ I

UNITE - TRAVAIL - PROGRE



PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DU CANTON KODOÏ I Période du 01 janvier 2014 au 31 décembre 2017

Elaboré par la population du canton kodoï I
Avec l'Appui financière et Technique **PADL/GRN**
Et l'accompagnement de l'**OCL/BCI**

Décembre 2014

Procès-verbal de délibération du CDA du Département de Biltine

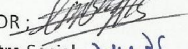
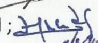
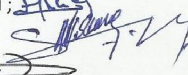

Session de validation du PDL du canton Kodoï I

En date du 18/12/2013

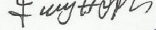


La session de validation du PDL par le CTD représentant le Comité Départemental d'Action, s'est tenue le 18/12/2013

Les membres dont les noms sont repris ci-dessous ont participé à la session de validation présidée par le Préfet :



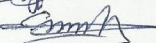
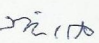
Pour les services techniques : nom et fonction

1. Mahamat Bourma, Chef de secteur ONDR ; 
2. Mahamat Issakha, Responsable du Centre Social ; 
3. Maloum Zaïd, Inspecteur des Eaux et Forêts ; 
4. Hassan Zakaria, Chef de secteur élevage. 

Pour les organisations paysannes et la société civile :

1. Fatimé YAha, Représentante des OP ; 
2. Ousman Abdoulaye, Représentant de la société civile ; 
3. Oumar Wéléda, Représentant des ONG et Associations. 

Le CTD a reçu et interrogé le Comité Cantonal de Développement (CCD) du canton de Kodoï I, représenté par les personnes suivantes : nom et fonction

1. Chérif Abdoulaye Brahim du CCD ; 
2. Ali Mahamat Brahim trésorier General du CCD ; 
3. Hassan Adam Commissaire aux comptes du CCD ; 
4. Abdoulaye Abdallah membre. 

Le Comité Technique Départemental (CTD), après examen du document de PDL transmis par le CCD, après avoir entendu la présentation du PDL par le CCD et après entretien avec ces derniers, formule les résultats suivants de sa délibération : dans l'ensemble, le CTD se rejoint et apprécie l'importance du travail de concertation accompli à la base en matière d'information, de sensibilisation des communautés sur leur développement, de diagnostic et de planification locale par les populations et les différentes structures qui ont pris part au processus d'élaboration du PDL du canton Kodoï I.

Le CTD, sur base de la grille de notation globale a attribué la note totale de **19/20** et sur cette base, il atteste que le travail accompli pour l'élaboration du PDL du canton de Kodoï I est très satisfaisant.

Le Préfet

Président du CDA

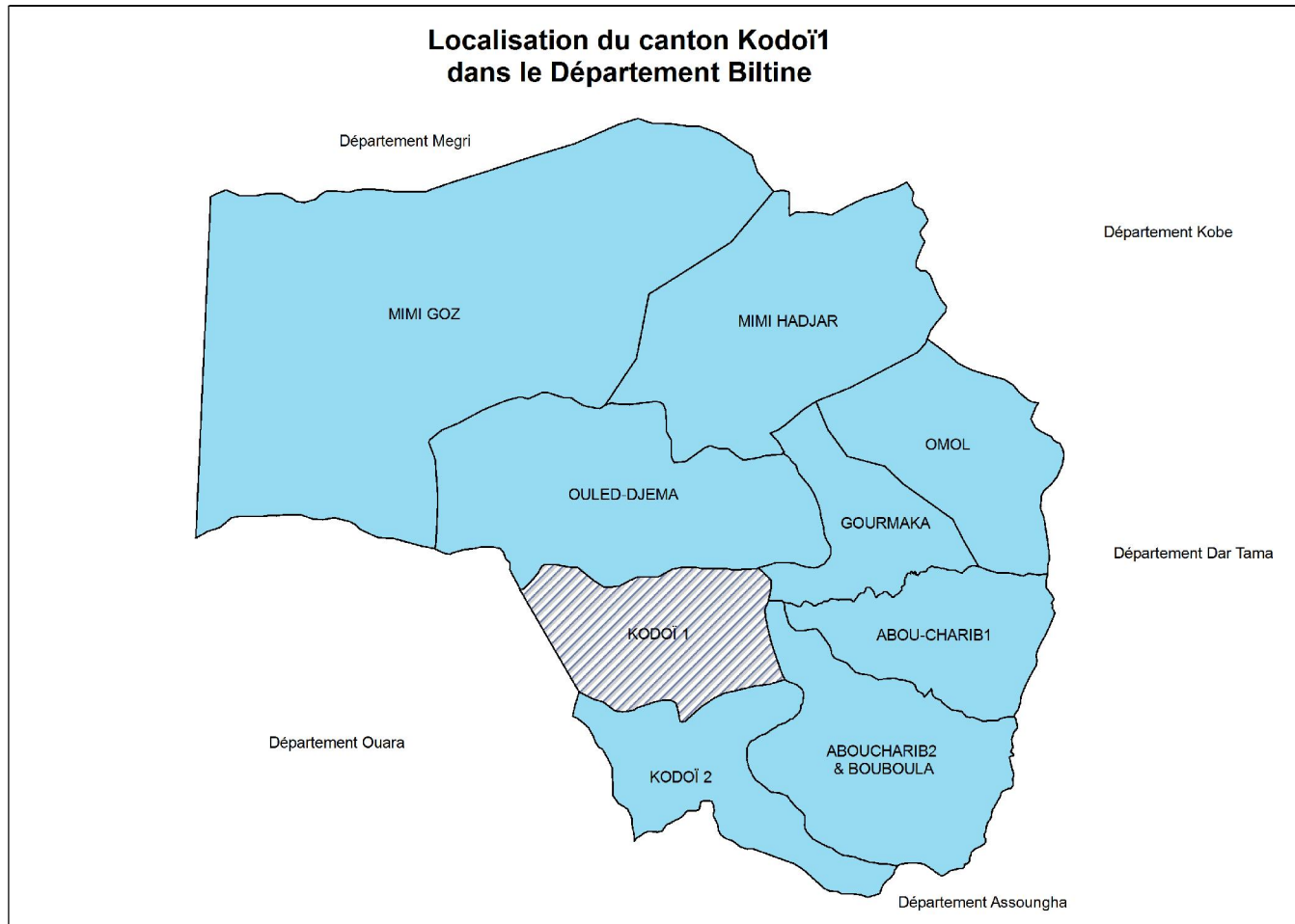


Grille de notation pour les membres du CDA

N°	Critère de notation	Note maximale allouée au critère	Indicateurs objectivement vérifiables pour l'appréciation du critère par les membres du CDA	Note moyenne attribuée
1	Viabilité	4	-Participation de la population ; -Promotion par les leaders locaux ; -Réalisme (faisabilité technique, organisationnelle et financière) ; -Durabilité des actions planifiées.	3
2	Forme du document	2	-Qualité de rédaction et de présentation du PDL ; -Clarté de présentation des microprojets (logique d'intervention, études de faisabilité et budgétisation)	2
3	Conformité	3	-Respect du canevas retenu -Respect du guide d'élaboration de PDL	3
4	Cohérence	2	Cohérence par rapport aux normes techniques des différents départements sectoriels (éducation, santé, agriculture, environnement, hydraulique, etc.)	2
5&6	Prise en compte du genre	3	-Se référer à l'outil 3 : -Représentativité des femmes et des autres groupes vulnérables dans les organes de décision ; -Nombre, types de microprojets spécifiques aux femmes et autres groupes vulnérables -Budgétisation (sensibilisation au genre et autres groupes vulnérables)	3
7	Prise en compte de la dimension environnementale	3	-Degré de prise en compte des paramètres environnementaux au niveau des objectifs et des résultats attendus ; -Degré de prise en compte des risques de dégradation de l'environnement dans les microprojets retenus.	3
8	Appropriation	3	-Représentativité et degré d'engagement des groupes porteurs ; -Capacité de mobilisation des fonds du CCD	3
TOTAL		20		19/20

Le Préfet
 Président du CDA

1



¹ Les limites cantonales de la présente carte sont à titre illustratif de la zone habitée prenant en compte les villages de chaque canton et ne sont pas des limites territoriales fixées par l'administration

LISTE DES ABREVIATIONS

ADC : Association de développement cantonal

AGC : Assemblée générale cantonale

AGV : Assemblée générale villageoise

ALC : animateur local du canton

APE : Association des parents d'élèves

BCI : Bureau Consul International

CDA : Comité Départemental d'Action

CDC : Comité de développement cantonal

CRPDL : comité de rédaction de plan de développement local

CT : commission thématique

CTD : comité technique départemental

DPC : diagnostic participatif continu

GPS : Global position satellitaire

OCL : organisme correspondant local

ODV : organisation du développement du village

ONG : organisation non gouvernementale

PADL/GRN : programme d'appui au développement local et à la gestion des ressources naturelles

PDL : Plan de développement local

SAT : Schéma d'aménagement du territoire

Sommaire

Liste des tableaux	8
Liste des figures	8
Introduction	9
Contexte général d'élaboration du PDL	9
Méthodologie d'élaboration du PDL	10
I- Généralité sur le canton	11
1-1 Milieu physique	11
1.1.1 Localisation Géographique	11
1.1.2 Caractéristique Physiques	11
1.1.3 Ressources Naturelles	15
1.1.3 Ressources Naturelles	15
1.2. Milieu Humain	18
1.2.1-Historique du canton	18
1.2.2 Les caractéristiques démographiques	20
1.2.3. Les organisations Sociales, Politiques et Culturelles.....	21
1.2.4. Organisations modernes.....	23
1.2.1. Les intervenants.....	24
1.2.6-Les infrastructures	25
1.2.6-Les infrastructures	25
1.3. Les activités économiques	28
1.3.1-L' agriculture	28
1.3.2. ELEVAGE :	29
1.3.3. Le commerce.....	31
1.3.4. L'Artisanat	31
1.3.5. La cueillette.....	32
II diagnostic participatif du canton et option de développement par domaine.....	32
2.1. Domaine Environnement et gestion des ressources naturelles et tourisme	33
2.1.1. Résultats du diagnostic	33
2.1.2. Axes prioritaires de développement	33
2.2. Domaine agriculture et élevage	34
2.2.1. Résultats du diagnostic	34
2.3. Domaine : Santé et assainissement	35
2.3.1. Résultats du diagnostic.....	35
2.3.2. Axes prioritaires de développement	36
2.4. Économie	36
2.4.1. Résultats de diagnostic	36
2.4.2. Les axes prioritaires de développement	37
2.5. Le domaine jeunesse, culture sport et Education	38
2.5.1 Résultats de diagnostic.....	38
2.5.1. Axes prioritaires de développement	38
2.6. Action sociale et genre	39
2.6.1. Résultats du diagnostic	39
2.6.2. Axes prioritaires de développement	39
2.7. Domaine : Gouvernance-Paix-Sécurité	40

2.7.1. Résultats de diagnostic	40
2.7.2. Les axes prioritaires de développement	40
III-Sommaire des grands axes de développement des différents domaines	41
IV- Projets prioritaires pour le développement	42
4.1. Domaine : Environnement et GRN	42
4.2. Domaine : Agriculture et Elevage	43
4.3. Domaine : Santé et Assainissement	44
4.4. Domaine : Economie	45
4.5. Domaine : Jeunesse- Culture -Sports-Education	46
4.6. Domaine : Affaires sociales et Genre	46
4.7. Domaine: Gouvernance-Paix-Sécurité	46
V- Mécanisme de mise en œuvre	48
5.1- Mécanisme de la mise en œuvre	48
5.1.1 Les acteurs locaux	49
5.2. Stratégie de pilotage et de suivi du programme d'actions	50
5.3. Planning annuel de travail.....	52
Conclusion	53
6.1. Procès verbal de l'Assemblée Générale cantonale de lancement du processus d'élaboration du PDL	54
6.2. Procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive	55
6.3. Procès verbal de l'Assemblée Générale cantonal d'information et de sensibilisation	56
6.4. Procès verbal de l'Assemblée Générale cantonal de diagnostic participatif	57
6.5. Liste des membres des commissions thématiques.....	58
6.6. Procès verbal de l'atelier cantonal de priorisation et d'adoption des projets prioritaires	60
6.7. Liste des organisations paysannes.....	61

Liste des tableaux

Tableau 1 : Données pluviométriques de la station.....	12
Tableau 2 : Infrastructures hydrauliques et hydro agricoles	14
Tableau 3 : Population par village	20
Tableau 4 : Intervenants dans le canton	24
Tableau 5 : Liste des infrastructures socio-éducatives	25
Tableau 6 : Récapitulatif de cheptel	30
Tableau 7 : Piste importante.....	31

Liste des figures

Figure 1 : Hauteurs d'eau moyennes annuelles de la ville de Biltine	13
Figure 2 : Organisations de base dans le canton Kodoï I	24

Introduction

En 2008 avec l'appui du PRODABO, le canton Kodoï I a élaboré son PDL pour une durée de quatre ans. Au milieu de 2013, la population dudit canton s'est retrouvée pour faire une évaluation. A partir de cette évaluation, la population a tiré des leçons. C'est pourquoi, le canton a introduit une requête auprès du PADL/GRN à travers l'OCL/BCI pour la révision de son PDL.

En effet, La révision d'un Plan de Développement Local est une étape très importante, car il s'agit de reprendre tout le processus d'élaboration du PDL pour faire un bilan général de mise en œuvre du premier plan, de réviser les diagnostics et les axes prioritaires de développements. Bref, il s'agit de réajuster le PDL. Le bilan présenté a révélé beaucoup de faiblesses dans la mise en œuvre des actions inscrites.

La mise en œuvre des actions inscrites dans le nouveau PDL permettra à la population de mieux gérer ses ressources en vue d'améliorer ses conditions de vie socioéconomique. Cette mise en œuvre dépendra fortement du dynamisme des porteurs des projets et de l'engagement de tout le canton.

Contexte général d'élaboration du PDL

Avec l'amorce de la décentralisation une nouvelle ère commence au Tchad. La constitution de 1999 a mis un accent particulier sur la décentralisation en son titre XI, articles 203 et 213 ainsi que la loi organique N° 007/PR/02 du 5 Juin 2002 portant statut des communautés rurales constituent un pas important à l'implication et à la responsabilisation des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) dans la conception et la mise en œuvre des actions de développement. A cet effet l'intervention du PADL II offre l'opportunité à la population de participer à l'actualisation du Plan de Développement Local (PDL) de leur canton en se basant sur les potentialités existantes pour un développement harmonieux et durable.

Au vue de toutes ces opportunités, les différents acteurs du canton Kodoï I se sont mobilisés pour mener jusqu'à terme, un plan de développement cantonal basé sur les fortes capacités humaines internes du canton, gage de la réussite de toute action visant l'autopromotion.

Méthodologie d'élaboration du PDL

Pour réaliser la révision et l'actualisation du PDL, les étapes suivantes ont été suivies :

- l'organisation d'une réunion de prise de contact et d'information le 05 avril 2013 avec les autorités administratives et traditionnelles de Biltine sur l'actualisation du PDL ;
- l'organisation d'une rencontre de concertation et de programmation des activités d'actualisation du PDL avec les membres de CDC, en date du 11/04/2013.
- la réalisation d'une campagne d'information sur l'actualisation du PDL. Cette activité a été faite à travers les visites des animateurs locaux et expérimentés dans les villages du 12 au 22 avril 2013.
- la tenue d'une première assemblée générale d'évaluation du PDL et du CDC qui a eu lieu le 25 avril 2013 à Monkil en présence de représentant du chef de Canton Kodoï I, les chef des villages, les khalifat et la population notamment six représentants par village dont deux femmes. Cette étape a été réalisée avec l'appui des techniciens de l'OCL. l'AG a servi de cadre pour tenir en même temps l'atelier cantonal d'information et de sensibilisation sur les enjeux de développement du canton et les avantages pour le canton d'actualiser son Plan de Développement Local. L'identification des animateurs locaux a eu lieu à cette étape.
- la formation des animateurs locaux sur le processus de planification locale. Cette formation a été organisée du 12 au 13 avril 2013 à Biltine dans les locaux de l'OCL/BCI.
- la tenue le 16 avril 2013 de l'atelier cantonal de lancement du processus d'élaboration du PDL en présence du chef de canton et les services techniques. L'atelier a servit de cadre pour l'assemblée générale constitutive du Bureau exécutif de l'Association de Développement du Canton (ADC) par la mise en place du CCD et l'adoption des textes de base. Les services techniques déconcentrés étaient présents à cette étape.
- la réalisation de l'étude du milieu : elle a consisté à la collecte les informations et la mise à jour des données sur les aspects physiques et humains du canton
- la préparation de l'atelier cantonal de diagnostic : il s'agit de synthétiser les fiches de collecte des données sur le canton ;
- la tenue d'un atelier de diagnostic participatif cantonal le 22 mai 2013 à Ngeliane. Cette étape a consisté essentiellement à identifier et analyser les problèmes majeurs du canton, à définir les grands axes prioritaires pour le développement et à réaliser le schéma du territoire. Les commissions thématiques mise en place à cet effet ont travaillé par domaine avec l'appui des services techniques de l'Etat et les techniciens de l'OCL.

- l'organisation d'un atelier cantonal de formulation et priorisation des projets tenue le 13 juin 2013 en présence du chef de canton, Les résultats des travaux en commissions thématiques ont été présentés à cette occasion. Des réflexions sur les problématiques ont été aussi approfondies et une liste des projets à mettre en œuvre sur la durée du PDL a été établie
- l'organisation d'un atelier de priorisation des projets
- l'organisation de la validation par le CDA

I- Généralité sur le canton

1-1 Milieu physique

1.1.1 Localisation Géographique

Administrativement, le canton Kodoi I dépend de la Sous- préfecture rurale de Biltine, Département de Biltine et Région de Wadi- Fira.

Il est situé au Sud par le chef lieu de la Région, le canton Kodoi I est compris en 20° et 21° longitude Est et 14 et 15 de l'altitude Nord. Limité au Nord par le canton Ouled- djama au Sud Est par le canton Koidoi II, Aboucharib II, au Sud-ouest par le canton Bourtail et au Nord –Est par le canton Aboucharib I et au Nord –Ouest par le canton Guéri. Le canton Kodoi I compte vingt cinq (25) villages.

Le canton Kodoi I à une superficie estimée a environ 384 km² avec son chef lieu **Monkil** qui a une distance de 35 km de Biltine chef lieu du département de Biltine.

1.1.2 Caractéristique Physiques

1.1.2.1 Relief

Le canton Kodoi I présente un relief très accidenté dont la plus grande partie est occupée par des montagnes, des collines et des rochers et des plaines. Les points les plus culminants sont Ordjok et Kourbitingue.

Ces points culminants se trouvent à Ngueliane(Ordjok) et à Monkil (Kourbitingue) et on trouve aussi d'autres chaînes montagneuses à savoir Guilguilgnane, Kodouk et Kourkil.

1.1.2.2- Le climat

Comme le reste du pays, le canton Kodoï I subit l'alternance d'une saison sèche et d'une saison de pluie. Le climat est de type sahélo saharien, il est aussi sous l'influence de deux vents dominants à savoir :

- ✓ L'harmattan
- ✓ La mousson

L'harmattan est un vent sec du secteur Nord Est vers le Sud Ouest, qui souffle de novembre en mars et soulève de la poussière et du sable tout en desséchant considérablement la nature. Par contre la mousson est un vent du secteur Sud Oust vers Nord Est, qui souffle de mai en septembre en apportant des nuages.

Le canton est sous l'influence du climat Intertropical avec une longue saison sèche qui s'étale sur une période de neuf (9) mois allant d'octobre à juin. La saison des pluies quant à elle commence de juillet et dure que deux (2) à trois (3) mois. La pluviométrie annuelle est comprise entre 200 et 450 mm. Les températures varient en fonction de la période (froide) et des saisons (pluvieuses et sèche). Elle est comprise entre 16°C et 35°C et parfois elle dépasse 45°C. En l'absence de données spécifiques du canton, les données sur la pluviométrie de la station de Biltine (la plus proche) ont été utilisées.

Tableau 1 : Données pluviométriques de la station

Années/Mois	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Octobre	Cumul annuel
2008	4	7	4	95	157	142	5	414
2009	0	0	0	60	77	42	0	179
2010	0	0	42	105	266	28	21	462
2011	0	32	5	76	49	65	0	227
2012	0	0	15	148	154	32	0	349
Moyenne	0,8	7,8	13,2	96,8	140,6	61,8	5,2	326.2

Source : ONDR, 2012

La figure ci-dessous donne la pluviométrie moyenne annuelle des cinq (5) dernières années dans la ville de Biltine.

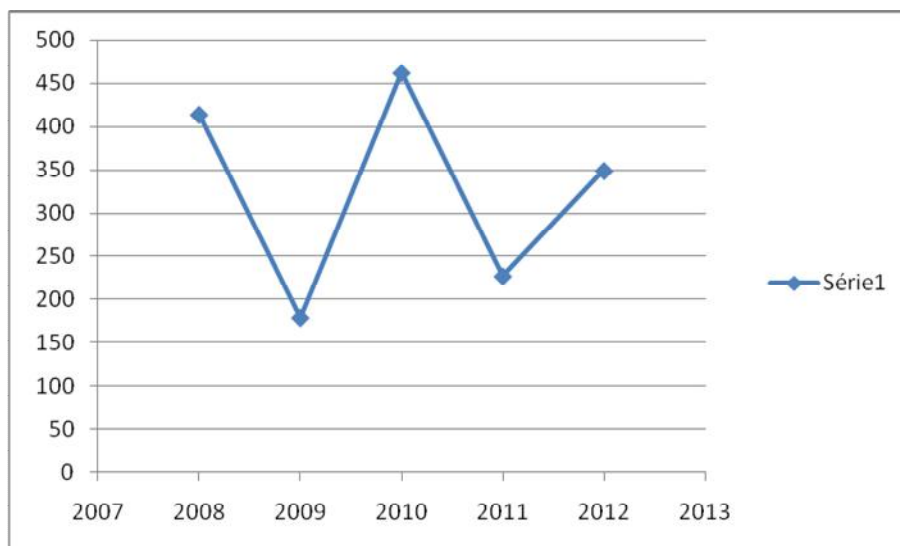


Figure 1 : Hauteurs des pluies moyennes annuelles de la ville de Biltine

Commentaire : On observe une variation importante des hauteurs d'eau tombées chaque année ; sur les 5 dernières années seules les années 2010 et 2012 ont enregistré plus de 400 mm. Cette variabilité a un impact sur les productions agro pastorales..

1.1.2.3 Hydrographie

Le canton Kodoï I est traversé par cinq (5) Ouadis entre autre Akalamba, Noubourkil, Signé, Daydaye . Les ouadis ne coulent qu'en saison pluvieuse; des nappes phréatiques de deux (2) mètres et sont utilisées pendant la saison sèche pour l'abreuvement des animaux et le maraîchage.

Les point d'eau à usage domestique sont au nombre de 24 dont 4 puits en dur et 5 traditionnels et quinze (15) forages inégalement repartis dont un en (1) panne.

Il existe deux seuils d'épandage à Irang réalisés par PRODABO. Il ya aussi des mares qui ne durent qu'un à deux mois après la saison pluvieuse. Cf au tableau ci dessous

Tableau 2 : Infrastructures hydrauliques et hydro agricoles

Type de point d'eau	Nom de village	Etat de fonctionnement	Date de création	Construction
Forage	Miti- miti	Bon	2006	Dur
	Kendem	Bon	2006	Dur
	Douguine	Bon	2005	Dur
	Madamdama	Bon	2006	Dur
	Monkil	Bon	2006	Dur
	Kourgnone 1	Bon	2006	Dur
	Djamar	Bon	2006	Dur
	Komba	Bon	2006	Dur
	Doudoung	Mauvais	2006	Dur
	Kourgnone 2	Bon	2006	Dur
	Irang	Bon	2006	Dur
	N'gouray	Bon	2006	Dur
	Karti	Bon	2006	Dur
	Tomorgone	Bon	2006	Dur
	Yakoul	Bon	2006	Dur
Puits	Irang	Bon	31 ans	Traditionnel
	Saigone	Bon	5 ans	Traditionnel
	Doudoug	Bon	105 ans	Traditionnel
	Wour	Bon	85 ans	Dur
	Douguine	Mauvais	25 ans	Dur
	Kourgnone	Bon	25 ans	Dur
	Douguine	Bon	165 ans	Traditionnel
N'gouray	Mauvais	150 ans	Traditionnel	
Seuils d'épandage	Irang	Bon	2009	Dur

Source : OCL-BCI

1.1.3 Ressources Naturelles

1.1.3.1 -Les Sols

En ce qui concerne le sol, le canton possède des sols diversifiés d'un endroit sur et à l'autre qui s'explique par :

-Les zones des montagnes et des collines dans la quasi-totalité du canton au centre, à l'ouest du canton et qui sont impropres à l'agriculture mais favorables à l'élevage. Les montagnes sont entre coupées des plateaux et des vallées où se concentrent les villages au pied des montagnes.

-Les zones de terre sablo- limoneux fertiles qui se localisent au Nord, à l'Est et à l'Ouest du canton. Les zones sont favorables aux cultures du mil, des arachides, du sésame et de haricot.

La majorité de ces terres sont pauvres, leurs rendements sont faibles. La population du canton pratique le parcage des animaux pour la fertilisation du sol.

-Les terres de ouadis du type argileux de couleur noire très fertiles, sont utilisées pour les cultures maraichères (ails, oignons, Tomates et patate douce et c.).

1.1.3.2- Végétation et Flore

La végétation est caractérisée par de type de formation steppique. Les arbres et arbustes couramment rencontrés dans le canton sont : *Balanites aegyptiaca* (*hadjilidje*), son tronc est utilisé pour la fabrication des ardoises (*loh*), ses fruits et son huile sont consommés par les Hommes, *Zizyphus mauritiana* (*Nabac*), *Acacia radiana* (*seyal*), *Bauhinia rufescens* (*koulkoul*), utilisées pour le vannage et *Acacia melifera* (*kitir Azarak*), les lianes de ces deux espèces sont utilisées pour la construction des cases et des seckos et aussi *Acacia senegal* (*Kitir abiat*), *Acacia nilotica* (*garad*) et *Albizzia chevaleri* (*Arad*), cette espèce est en voie de disparition à cause de l'utilisation des branches (*Moutourak*) par les bouchers pour les grillades. Dans les ouadis les espèces suivantes sont typiques : *Acacia albida* (*Haraz*), *Zizyphus spina christi* (*Karno*), *calotropis procera* (*Ouchar*) et *Salvadora persica* (*Chaw*).

On constate une forte dégradation des certaines espèces telles que *Acacias albida*, *Zizyphus spina christi* (*Karno*) ; la régénération naturelle de ces espèces est compromise par les coupes et il en reste que des vieux arbres (sup. a 50 ans).

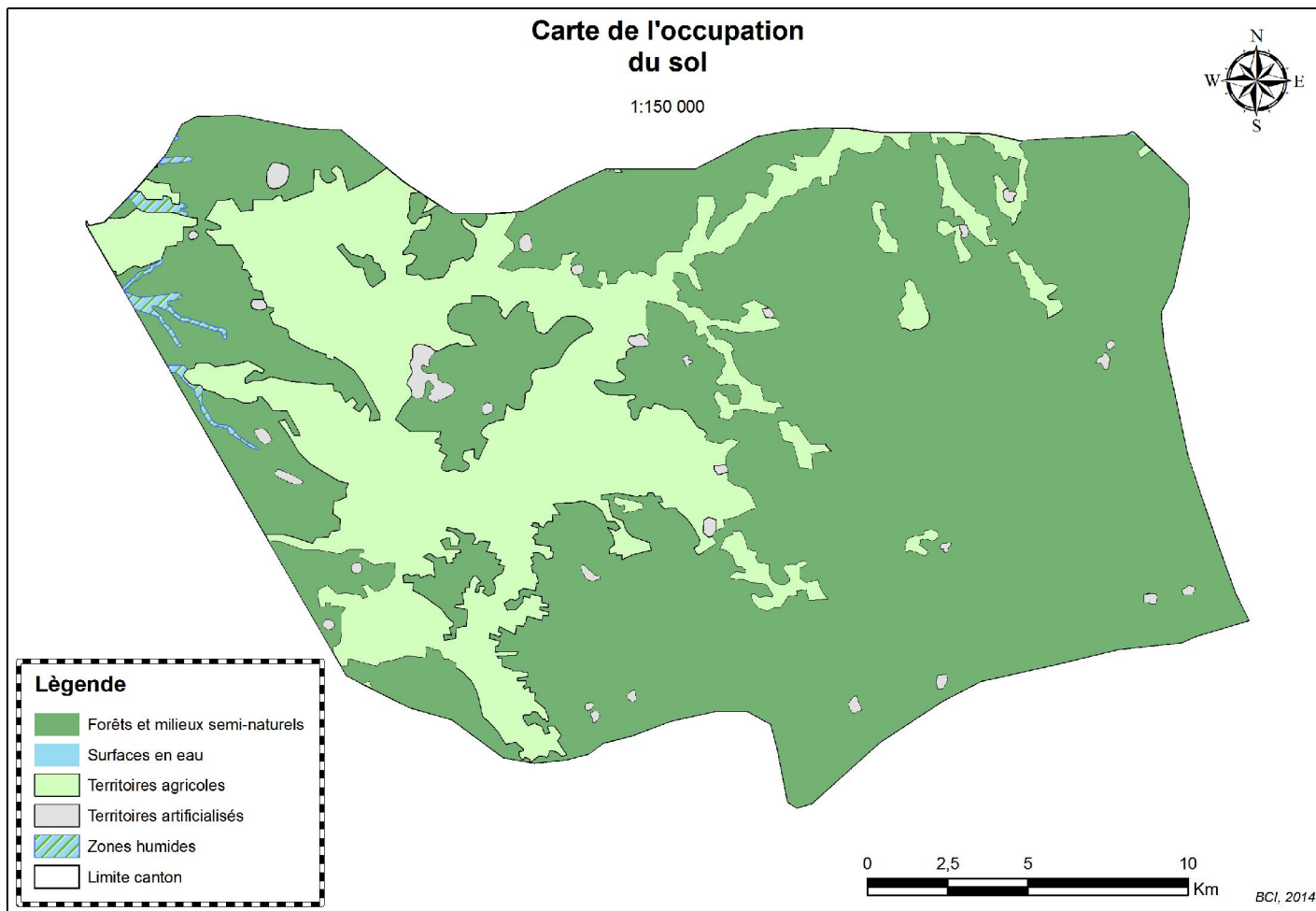
Concernant les herbes on trouve l'*Echinocloa sp.* (*Aboussabé*) et *Panicum laetum* (*crep*) qui se trouvent dans la majeure partie du canton ; ses graines sont consommés par la population et il est aussi nutritif pour les animaux.

En général, les habitants du canton profitent des ces espèces végétales notamment dans les domaines de la construction et du bois de chauffe. Cependant la coupe abusive d'arbres fait peser des menaces sérieuses sur ses espèces. Des actions de préservations sont entreprises par la population notamment

par les pratiques de la régénération assistée et des conventions locales de gestion des ressources naturelles.

1.1.3.1. Faune

Autrefois la faune était caractérisée par la présence des gazelles, des hyènes, des phacochères, des chacals, des porcs-épics, le lycaon, le lièvre etc. De nos jours la situation de la faune est délicate ; en effet la majorité des animaux sauvages vivants à l'époque dans le canton ont disparu à cause de la sécheresse, le braconnage et de la coupe abusive de bois qui est la principale cause de la destruction de l'habitat naturel. Les espèces qu'on peut trouver actuellement sont : les chacals, les hyènes, le lièvre etc.



1.2. Milieu Humain

1.2.1-Historique du canton

Les populations du canton Kodoï viennent de l'Est, la création du canton date vers 1700 et faisait partie intégrante du royaume du Ouaddaï. Son nom est « Korai » en Maba : Ca veut dire en français une zone montagneuse.

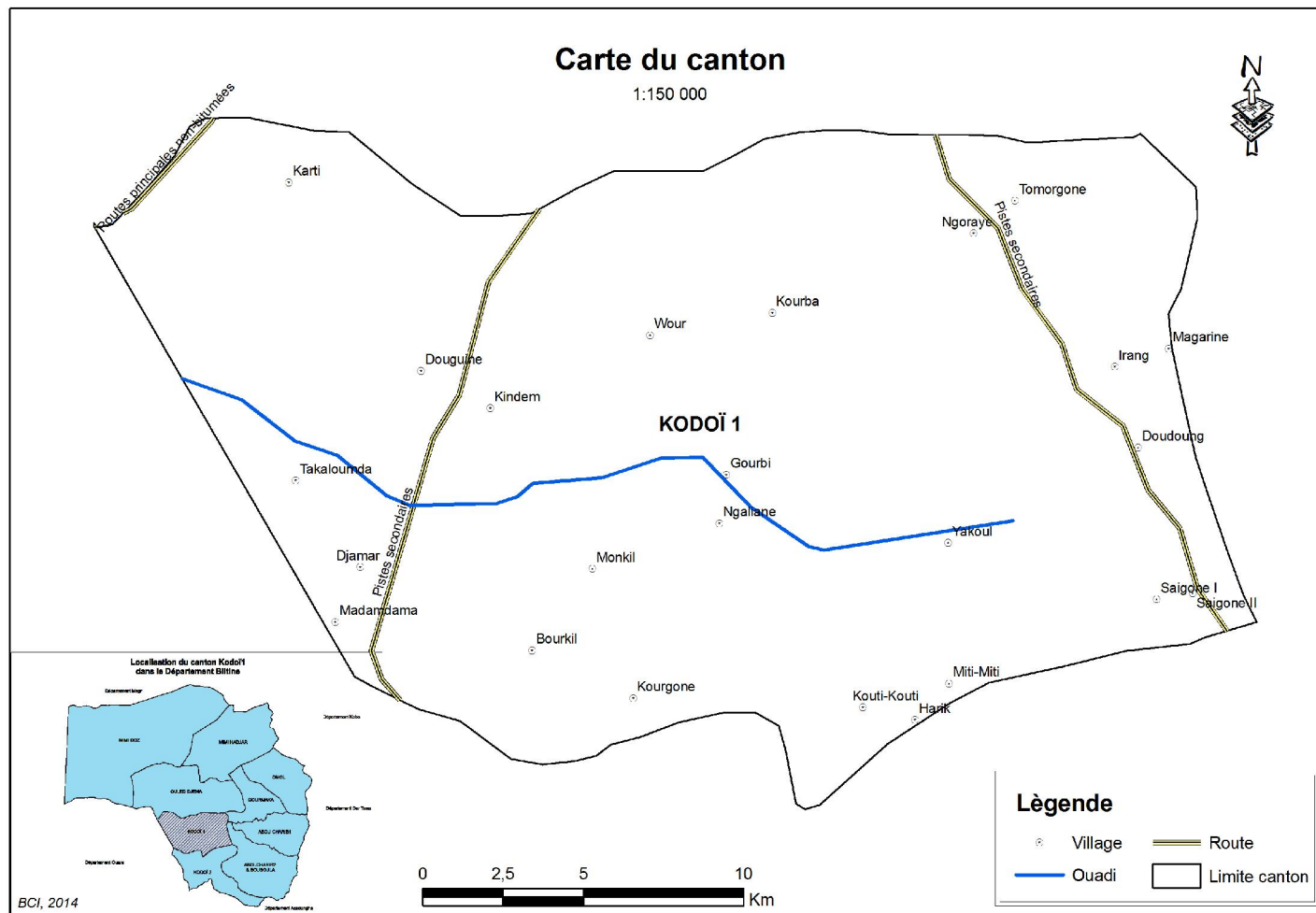
Le canton Kodoï I est essentiellement peuplé des Maba venus de Ouara. La langue parlée par la population du canton est le « Maba ». Depuis sa création, plusieurs chefs se sont succédé de père en fils :

Hassan Angotoye Idriss : 60 ans de règne

Mahamat Hassan Idriss : 43 ans de règne

Saboune Mahamat Hassan : 52 ans de règne

HASSAN SABOUN Mahamat de 2001 à nos jours



1.2.2 Les caractéristiques démographiques

Présentement le canton kodoï I compte 25 villages, dans lesquels vivent plusieurs ethnies, entre autre les Maba majoritaires, les Arabes (chiguerat, ouled djounoub), les Aboucharibs et les Gouranes. Les mouvements migratoires les plus marquants sont : la sécheresse de 1984 et l'exode rural.

Le canton Kodoï I a une population estimée à 41 356 habitants réparties dans les villages transcrits au tableau ci-après

Tableau 3 : Population par village

N°	village	Nombre des ménages	Nombre des enfants par tranche d'âge de 0 à 16 ans		Populations
			Filles	Garçons	
1	WOUR	652	1500	969	3353
2	KOURGONE	300	645	340	1370
3	MONKIL	223	234	290	1130
4	DJAMAR	150	150	120	850
5	BOURKIL	21	25	15	97
6	KORGONE	210	150	105	695
7	KENDEM	120	326	368	919
8	MADAMDAM	180	350	252	1071
9	KARTI	195	230	338	1112
10	DOUGUINE	1530	1307	1603	7110
11	TOKOLOMDA	350	685	370	2203
12	GOURBI	103	210	205	620
13	NGALIANE	321	579	461	2043
14	YAKOUL	147	78	67	843
15	KOUTI-KOUTI	251	530	370	1400
16	KOURBA	93	253	205	627
17	HARIK	160	82	76	710
18	MITI-MITI	762	1254	1004	3122
19	IRANG	1241	1737	1341	5225
20	TOMOROGONE	250	450	260	1100
21	MAGGARINE	107	104	137	458

N°	village	Nombre des ménages	Nombre des enfants par tranche d'âge de 0 à 16 ans		Populations
			Filles	Garçons	
22	NGOURAYE	400	571	412	2321
23	SAIGONE II	108	162	131	463
24	DOUDOUNG	172	460	400	1370
25	SAIGONE I	238	377	269	1144
TOTAL		8284	12449	10108	41 356

Source : population, 2013

1.2.3. Les organisations Sociales, Politiques et Culturelles

Le chef de canton détient le pouvoir traditionnel et religieux et sert d'intermédiaire entre les autorités politiques (État, Administration moderne) et les autorités traditionnelles villageoises. Il est également responsable de la police rurale notamment en ce qui concerne le maintien de l'ordre. A cet effet il poursuit et cherche les auteurs de crimes et délits, donne des contraventions quant aux problèmes civils et coutumiers. Il concilie les parties en première instance, lorsqu'elles sont domiciliées dans le ressort de sa chefferie, avant de passer si nécessaire au juge de paix ou au magistrat compétent.

Dans la zone, il y a 25 chefs de villages désignés par les patriarches, cette désignation est par la suite entérinée par une décision sous préfectorale.

Les chefs des villages assurent la liaison entre le chef de canton et la population. Ils sont chargés de :

- Veiller à ce que la population vive dans la paix et l'ordre social ;
- Diriger la collecte de la taxe civique ;
- Surveiller les travaux d'intérêts communs ;
- Participer au recensement de la population ;
- Régler les conflits entre les habitants.

Ils disposent d'un pouvoir de conciliation. Dans la pratique, pour la dernière attribution, les chefs des villages sont assistés par des notables et des dignitaires religieux (Imam). Le chef de village rend compte régulièrement au chef de canton de ce qui se passe dans son village. La succession de la chefferie va de père en fils. La terre appartient aux chefs traditionnels et c'est eux qui sont les responsables de la gestion des aspects fonciers. Hiérarchiquement les chefs de villages dépendent des chefs de cantons et les chefs de cantons à leur tour dépendent du Sultan. Notons qu'il y a le respect mutuel entre les petits et

les grands, les hommes et les femmes, et les jeunes et les vieux.

Il existe des poèmes et des chants religieux qui font l'éloge du Prophète de l'Islam et qui sont psalmodiés lors des naissances, circoncisions, des mariages ou des deuils. Ces poèmes religieux sont aimés par la grande partie de la population.

Les danses se déroulent en plein air, lors des fêtes, des mariages, des circoncisions ou d'autres événements heureux. Il existe aussi des danses dites « modernes » congolaises, soudanaises et tchadiennes

Les autorités traditionnelles sont les garants des us et coutumes, la succession de la chefferie va de père en fils. La terre appartient aux chefs traditionnelles et c'est eux qui sont les responsables de la gestion des aspects fonciers. Hiérarchiquement les chefs de villages dépendent des chefs de cantons et les chefs de cantons à leur tour dépendent du Sultan. Notons qu'il y a le respect mutuel entre les petits et les grands, les hommes et les femmes, et les jeunes et les vieux.

Dans le canton, le mariage commence par le choix opéré par le jeune homme ou par sa famille de l'épouse, Dans le 1er cas, le jeune homme surveille la fille dans tous ses mouvements et déplacements. Et le jour où il trouvera celle qui partagera sa vie, il va vers elle avec ses amis et lui annonce son amour et son intention de l'épouser. Si elle accepte, le jeune homme rentre informer sa famille et son père. Dans le cas où il ne rencontre pas son père, il a recours à sa mère qui se charge de la mission d'informer et de convaincre le père. Dans le 2e cas, c'est la famille qui choisit l'épouse de leur fils. La famille pose comme condition de connaître la jeune fille et son rang social. Des divergences existent souvent entre le jeune homme et sa famille. Cette dernière peut accepter ou rejeter le choix de leur fils pour plusieurs raisons.

Ensuite si elle accepte, la famille du jeune homme demande officiellement la main de la jeune fille. Sa famille se concerta pour donner une réponse en s'appuyant sur de nombreux critères tels les origines du jeune homme, son rang familial et social. Après les négociations du mariage entre deux familles toute la famille de la jeune fille se réunit pour fixer la dot à payer. Cette dot est d'habitude sous forme d'animaux domestiques tels les vaches, les moutons, un peu d'argent, un peu de sucre, un ou deux rouleaux de tissu original ou traditionnel.

Le père de la fille reçoit une vache, sa mère une vache, la fille une vache, les moutons sont remis aux oncles paternels et maternels, le sucre est distribué aux voisins et aux habitants du village. L'argent et les tissus reviennent à la jeune fille.

La famille du jeune homme apprête tout ce qui a été demandé et détermine en accord avec la future belle-famille, la date de la célébration du mariage. La cérémonie commence par l'annonce de l'imam du village

qui donne les détails sur les prétendants. Lors de la cérémonie le représentant de la famille du jeune homme demande trois fois la main de la jeune fille à son représentant. La dot est également précisée lors de la cérémonie.

Après le mariage, la famille du jeune homme envoie à la belle-famille des cadeaux constitués de vêtements féminins, de chaussures, de jupes, du savon, de parfums, du sucre et du thé. Ensuite la case des époux est construite près de la case de la belle-mère avec des amis du jeune homme. La nuit du vendredi, comme la tradition le prescrit, le jeune homme connaîtra sa femme. Et très tôt le matin le jeune marié enverra à sa belle-mère du sucre, du thé et un peu d'argent pour signifier que sa fille avait gardé sa virginité jusqu'à cet instant. Ensuite une ou deux femmes viennent chercher le drap ou la natte sur lequel apparaît le sang de l'épouse. D'après la tradition, le jeune époux restera un, deux ou trois ans auprès de sa belle-mère. Cela permettra à sa belle-famille de mieux le connaître d'apprécier son courage, sa générosité. Cela lui permettra de les aider dans les travaux agricoles ou d'élevage. Après cette période, le jeune marié retourne auprès de sa famille avec sa femme.

1.2.4. Organisations modernes

Dans le canton il existe 110 organisations paysannes sous formes des groupements dont 108 sont reconnus officiellement. Toutes ses organisations ont été impulsées par l'intervention de différents projets et programmes ayant intervenu dans la zone tel que le PRODABO, le PDRB, le PNSA ainsi que le service de l'ONDR. L'objectif de ses organisations est « le développement communautaire, la promotion de l'agriculture, de l'élevage et la protection de l'environnement » mais ses organisations manquent cruellement des moyens et techniques de production et nécessite un appui conséquent pour leur épanouissement. Elles connaissent par ailleurs un problème de faible gouvernance interne.

Avec le lancement du processus d'actualisation du PDL, d'autres structures ont vu le jour c'est le cas l'Association de Développement du Canton Kodoï I (ADC) dont le bureau exécutif est l'organe chargé de conduire le processus de planification avec le CCD. Les attributions de l'ADC portent essentiellement sur la conduite du processus de planification locale, la rédaction du plan de développement local, la mobilisation des ressources locale, la recherche de financement des projets inscrits dans le PDL et la mise en œuvre du PDL.

La figure ci- dessous donne 131 groupements qui sont disséminés dans tous les villages dont 45 ne sont pas reconnus officiellement

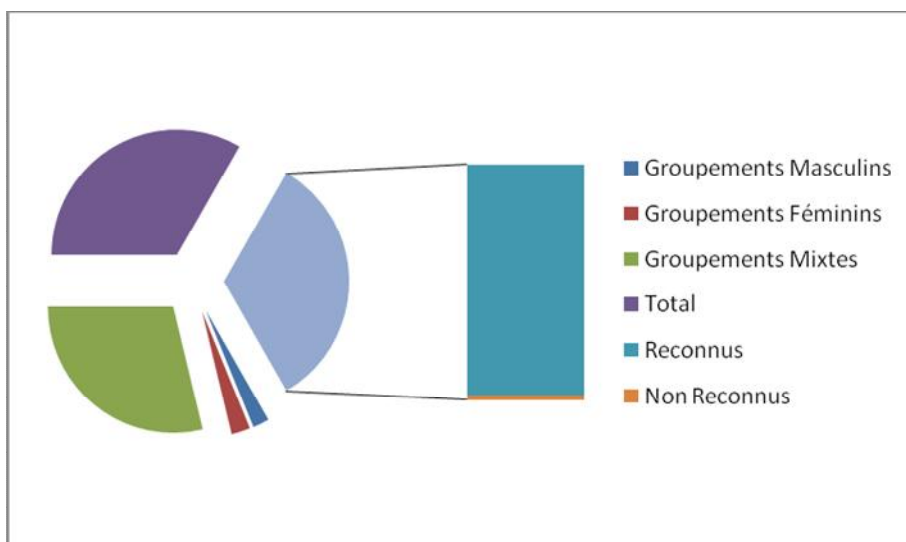


Figure 2 : Organisations de base dans le canton Kodoï I

Commentaire : On constate que dans le canton Kodoï I les femmes sont très actives dans les activités de développement car 86% des groupements mixtes.

1.2.1. Les intervenants

Plusieurs Programmes, projets, ONG et services techniques ont intervenu dans le canton voir le tableau ci-dessous

Tableau 4 : Intervenants dans le canton

Projet	Domaine d'intervention	Période	Réalisation
Altaawoun	Infrastructure	1984	Centre de santé
Almy nadif	Construction des forages	2008	Forages
PRODABO	Développement rural	2009	Deux (2) seuils et plusieurs cordons pierreux
BASE	Santé	2 ans	Santé
MSF Hollande	Santé	6 mois	Prise en charge de malnutrition
MSF Suisse	Santé	2013	Vaccination de rougeole
PDRDB	Développement rural	2008	Construction de cordon pierreux, Forages, plantation des plants
ATURAD	Sécurité alimentaire	2012	Blanket Feelings
CARE	Sécurité Alimentaire	2012 - 2013	Blanket Feelings

1.2.6-Les infrastructures

1.2.6.1- Les infrastructures éducatives

Le canton Kodoï I est moins équipé en infrastructures éducatives, il n'existe que sept (7) écoles construites en dur dont les cinq (5) sont à cycle complet. Les écoles dépendent de l'inspection pédagogique de l'enseignement primaire de Wadi-Fira. Dans la plupart de ces écoles, l'enseignant est assuré par des maitres communautaires à cause du refus des enseignants qualifiés de servir en milieu rural.

Dans le canton, aucune école coranique n'est connue officiellement, sauf on en trouve dans les villages des petites écoles coraniques appelées communément «Messique»

Tableau 5 : Liste des infrastructures socio-éducatives

Infrastructure existantes par secteur	Nom du village	Etat de fonctionnement	Date de Création	Construction	Observations
Ecole Cycle complet	Douguine	Fonctionnelle	1986	Dur	
	Monkil	Fonctionnelle	2002	Dur	
	Miti-Miti	Fonctionnelle	2006	Dur	
	Ngueliane	Fonctionnelle	2006	En Paille	
	Saigone	Fonctionnelle	2002	Dur	
Ecole Cycle incomplet	Irang	Fonctionnelle	2001	Dur	
	Kourgone	Fonctionnelle	2004	En terre Battue	
	Harousse	Fonctionnelle	2001	En paille	
	Yakoul	Fonctionnelle	2001	En paille	
	Kourba	Fonctionnelle	2001	Dur	
	Harik	Fonctionnelle	2001	En paille	
	Wour	Fonctionnelle	2007	En paille	
	Kindem	Fonctionnelle	2001	En paille	
	Karti	Fonctionnelle	2009	En paille	
Maison de Maitre	Saigone	Fonctionnelle	2002	En paille	
Centre d'alphabétisation	Monkil	Fonctionnelle	1997	Dur	
	Maggarine	Fonctionnelle	2001	Matériaux locaux	
	Ngouraye	Fonctionnelle	2001	Matériaux locaux	
	Saigone	Fonctionnelle	2001	Matériaux locaux	

1.2.6.2- Les infrastructures sanitaires

Dans le domaine sanitaire, le Canton Kodoi I possède deux (2) centres de santé et qui sont implantés l'un à Douguine et l'autre à Miti-Miti. Les deux (2) centres de santé dépendent de la délégation régionale sanitaire de Wadi-fira et qui sont sous la responsabilité de district de Biltine. Ces centres sont construites en dur dont celui de Douguine par l'ONG Altaawoun (financement croix rouge suisse) et comprend un logement pour l'infirmier et six (6) salles qui sont :

- salle d'accouchement ;
- salle de consultation ;
- salle de chaine froide (PEV) ;
- salle de mise en observation ;
- un magasin.

Par ailleurs, le centre de Miti-miti est construit récemment par BID en 2010 et comprend et comprend un logement pour l'infirmier et six (6) salles qui sont :

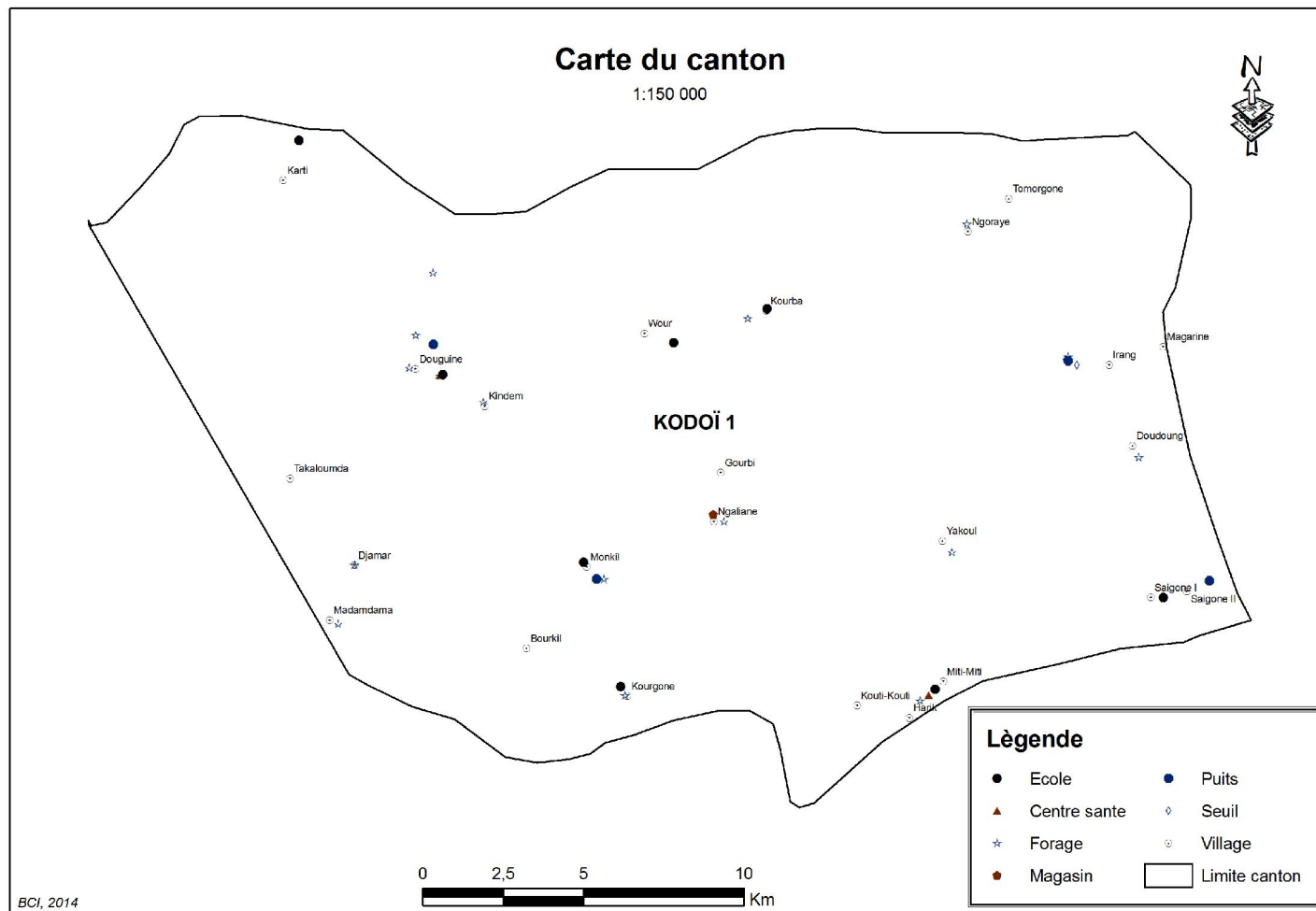
- salle d'accouchement ;
- salle de consultation ;
- salle de chaine froide (PEV) ;
- salle de mise en observation ;
- un magasin.

Ces deux centres connaissent des problèmes d'équipements sanitaires, d'approvisionnement en médicament et aussi d'insuffisance en personnel (infirmier, garçon de salle et des accoucheuses traditionnelles).

Les maladies les plus fréquentes observées dans le canton sont : la diarrhée, le paludisme, les infections respiratoires aiguës (IRA) et les complications des accouchements.

1.2.6.3. Liste des infrastructures hydrauliques

Le canton Kodoi (I) est plus ou moins équipé en infrastructure hydraulique. On dénombre pour tout le canton deux (2) seuils d'épandage, quatorze (14) forages en dur dont 13 fonctionnels et un seul non fonctionnel ; neuf (9) puits ouverts dont cinq (5) en dur.



1.3. Les activités économiques

Les revenus principaux des activités économiques du canton reposent essentiellement sur l'agriculture et l'élevage, dont 80 à 90% de la population en pratique, les revenus des femmes reposent sur l'agriculture et l'artisanat.

1.3.1-L' agriculture

L'agriculture est la source de revenue primordiale de la population du canton et pratiquée dans tout le canton.

Celle-ci est constituée de trois (3) types des productions :

- Les productions pluviales,
- les productions de contre saison
- les productions fruitières.

A/Les productions pluviales

Les principales cultures pratiquées en saison pluviales sont : les mil pénicillines, le sorgho, l' haricot, l'arachide, le sésame, la pastèque et le concombre. Les semis de ces cultures commencent pratiquement en mois de juillet et la récolte en mois septembre / octobre. Les produits de ces cultures sont stockés dans des sacs et des greniers et sont souvent exposés aux insectes par manque de structure adéquate de stockage et une grande partie de ces récoltes est consommée au sein de ménages et l'autre partie est destinée à la vente pour acheter des produits de premières nécessités.

Les matériels de labour utilisés dans le canton sont : Les houes traditionnelles, les houes occidentales et parfois les tracteurs.

D'une manière générale, la production agricole est de Sacs par hectare et connait une baisse à cause de la faible pluviométrie ces dernières années, de l'érosion et aussi les ennemis des cultures.

B/ Les productions de contre saison

Il s'agit des cultures maraichères et elles s'articulent sur : l'oignon, l'ail, tomate, patate douce, gombo et courgette.

Ces produits sont produits partout au long des oudis, juste après la saison pluvieuse et les produits issus de ces cultures sont en grande partie vendue au frais à bas prix dans les marchés hebdomadaires, puis sèches quand il y a mévente.

En somme dans le canton. Se sont généralement les femmes qui s'occupent de ces cultures maraichères.

C / Les productions fruitières

Les espèces les plus dominantes de ces productions dans le canton sont les palmiers dattiers qui sont produits dans les grands oudis et on trouve aussi des manguiers, goyaviers et des papayers dans les jardins familiaux. Les produits issus de ces cultures sont vendus dans les marchés hebdomadaires.



Photo 1 : Palmeraie

1.3.2. ELEVAGE :

Le canton Kodoï I est l'une des zones la plus importante en élevage. Ce dernier est la deuxième des activités économiques du canton.

Il est pratiqué dans tout le canton par la majorité de la population.

Les espèces élevés dans le canton sont : les poulets, ovins, caprins, Anes, Equins, Bovins et les dromadaires.

Le nombre de cheptel du canton est 154 102 têtes pour toutes les espèces confondues ci-haut.

Par contre l'élevage de l'espèce camelin est anéanti dans le canton à cause du vol en main armée ces dernières années.

Il ya également des animaux de semi-nomades (Arabes, Goranes) dont les chiffres ne sont pas communiqués par ces éleveurs, leur durée de sejour dans le canton et de cinq(5) à six (6) mois.

Il existe de couloirs non balisés de transhumance dans le canton dont le plus important se trouve dans la partie Nord du canton qui est souvent pratiquée par les transhumants et leur est en fin période de transhumance est de 5 à 6 mois selon la teneur de la saison des pluies ; la montée est en fin juillet et la descente est en novembre / décembre.

Il n'existe pas des équipements pour ce secteur dans le canton (pas de poste vétérinaire, pas de parc de vaccination ni des auxiliaires), ni un marché de bétails.

Le poste vétérinaire et le marché de bétails le plus proche sont ceux de Biltine (environ 40km).

Les éleveurs et les agriculteurs font souvent des disputes à des zones de pâturages et des puits pastoraux conduit les animaux à divaguer dans les champs pendant la saison pluvieuse et les cultures maraichères pendant la saison sèche.

Ces diputes sont récurrentes pendant la montée des transhumants et en saison sèche avec les agro-pasteurs semi-nomades.

Tableau 6 : Récapitulatif de cheptel

Espèces	Nombres
Bovins	24 018 têtes
Caprins	43 036 têtes
Ovins	27 124 têtes
Camelins	76 têtes
Equins	2 949 têtes
Arsins	15 249 têtes
Volailles	41 654 têtes
Total	154 102 têtes

1.3.3. Le commerce

Le commerce est l'une des activités qui complète l'économie du canton Kodoï I. Il est pratiqué dans son ensemble à travers le seul marché hebdomadaire :

-Le marché Miti-Miti

Le mil, le sorgho, l'arachide et le gombo sont les principaux produits vendus sur la marche. A coté de ces produits, il ya aussi l'achat et la vente des bétails sur pied.

Les femmes sont spécialisées dans la vente des condiments à savoir : le sel de cuisine, natron, huile, oignon et l'ail.

En plus de ces activités, les femmes tricotent de nappes, fabriquent des vanes et divers paniers qui sont aussi vendus sur les marches locaux et urbains.

Les jeunes quant à eux s'intéressent à la vente des animaux sur pied. Ce commerce est bouleversé dans tous les villages du canton. Il s'agit d'acheter des animaux de les engraisser et les vendre plumard. Ce canton connaît un exode ou plusieurs de ses fils vont vers N'Djamena, Soudan et la Libye à la recherche d'emploi. Une petite tranche restante s'adonne à la boucherie.

Par ailleurs, il existe des petites pistes inter villages pratiqués par la population avec des ânes et des charrettes et ces pistes ne sont pas aménagés et inaccessibles en saison de pluies.

Tableau 7 : Piste importante

Pistes existants	Importance de la piste	Etat de piste	Territoire désenclavé	Observations
Biltine-Am-Zoer	Écoulement des produits vers Biltine et accessibilité aux besoins sanitaires	Bon	Oui	Entretenu par la coopération Suisse et la population

1.3.4. L'Artisanat

Non négligeable dans le canton, l'artisanat n'a pas connu de promotion et est resté au stade embryonnaire et traditionnel. Les produits issus de cette activité sont pour la plupart vendus aux marchés locaux et consommés sur place. Une attention particulière mérite d'être portée sur cette activité.

Les artisanats fréquemment rencontrés dans le canton kodoï I sont les potiers, les forgerons, les maroquiniers, les tanneurs etc.

Toutes ces activités sont pratiquées individuellement par les intéressés.

1.3.5. La cueillette

Les activités de la cueillette portent essentiellement sur les fruits les Balanites (Haldjidj), zizyphus, gomme arabique, Boscia (Mikhette) et sont en général l'œuvre des femmes et des enfants.

Les Balanites et le Boscia font l'objet des transactions commerciales au niveau de marchés locaux..

II diagnostic participatif du canton et option de développement par domaine

L'analyse des résultats du diagnostic révisé a permis de dégager les problèmes majeurs du canton par domaine. De ces problèmes majeurs, quelques axes prioritaires de développement ont été identifiés par domaine. Les résultats de ces analyses sont présentés par domaine dans les tableaux ci-après.



2.1. Domaine Environnement et gestion des ressources naturelles et tourisme

2.1.1. Résultats du diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Dégradation des ressources sols, ligneuses et fauniques	Canton	-Coupe abusive des arbres ; -insuffisance des pluies; - incendies ; - érosion éolienne et hydrique	-Sécheresse ; - Famine	-présence des arbres et arbustes -Présence des groupements -Présence du service de l'environnement	Amélioration de la gestion des ressources, sols, ligneuses et fauniques

2.1.2. Axes prioritaires de développement

Problème	Potentiel existant	Orientation prioritaire	Objectif a moyen terme (idée d'ici à 4ans)
1-Dégradation des ressources, sols, ligneuses et fauniques	-présence des arbres et arbustes -Présence des groupements -Présence du service de l'environnement	Amélioration la gestion des ressources naturelles	Mener des actions de préservation et de restauration des ressources ligneuses et fauniques ;

2.2. Domaine agriculture et élevage

2.2.1. Résultats du diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Baisse de la production agricole	Tous les villages	-Appauvrissement des sols ; -Erosion hydrique et éolienne ; -présence des ennemis des cultures ; -Faible encadrement techniques ;	-dégradation des terres -dégradation des conditions ; -famine	<ul style="list-style-type: none"> • disponibilité des terres cultivables • Disponibilité des pierres, et de la matière organique ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la production agricole
2-Indisponibilité des matériels et intrants agricoles	Tous les villages	-Matériels et intrants chers et indisponibles -Absence de boutiques d'intrants et matériels agricole à proximité des zones de production	<ul style="list-style-type: none"> • -Superficies cultivables limitées, • -Travaux manuels difficiles • - faibles productions • Faibles rendements 	<ul style="list-style-type: none"> -- disponibilité des terres cultivables -Présence des services techniques 	<ul style="list-style-type: none"> • Acquisition des matériels et intrants agricoles
3-Maladies des animaux	Tous les villages	- Eloignement des centres vétérinaires ; -manque des produits vétérinaires ; -manque des parcs de vaccination ;	<ul style="list-style-type: none"> • -morbidity des animaux • -famine 	<ul style="list-style-type: none"> - existence du cheptel ; - Présence de services techniques dans la zone ; 	-Amélioration la couverture sanitaire des animaux
4-Difficultés d'abreuver les animaux	Tous les villages	-Insuffisance des mares et puits pastoraux	-Déplacement des agropasteurs -Conflits -Mort d'hommes	-Disponibilités des animaux -Existence des mares naturelles	-Amélioration de l'accès à l'eau d'abreuvement du bétail

2.2.2. Axes prioritaires de développement

Problème	Potentiel existant	Orientation prioritaire	Objectif a moyen terme (idée d'ici à 4ans)
1-Baisse de la production agricole	-Terres agricoles, -Outils agricoles traditionnels ;	Améliorer la production agricole ;	Augmenter la production agricole
2-Maladies des animaux	- Existence d'un cheptel riche et diversifié ; -Présence de services techniques à Biltine ;	-Améliorer la santé animale ;	Améliorer la couverture sanitaire des animaux
3-Difficultés d'abreuver les animaux	-Disponibilités des animaux -Existence de quelques mares naturelles -Existence de sites d'aménagement	-Améliorer l'accès à l'eau pour l'abreuvement des animaux	Améliorer l'accès à l'eau pour le bétail

2.3. Domaine : Santé et assainissement

2.3.1. Résultats du diagnostic

Problème vécu	Localisation	Causes	Conséquence	Atouts	Solutions
1- Faible couverture sanitaire	-Canton	- Absence d'hygiène dans les villages - Consommation des eaux non potable - Insuffisance de centre de santé	- Gravité des maladies - Mortalité	-Présence des COSAN - Présence des infirmiers	-Amélioration de la couverture sanitaire
2- Difficulté aux accouchements ;	-Canton	-Manque de visites prénatales -Ignorance -Insuffisance des matrones	-Mortalité -Morbidité	-Matériaux de construction -Présence d'accoucheuse traditionnelle -Présence d'un infirmier	-Amélioration des conditions d'accouchement
3-Difficulté d'accès à l'eau potable	-Canton	-Nappe profonde -Présence de socle -Manque de moyen	-Maladies	-Présence des Ouadis -Présence de la délégation de l'eau	-Facilité l'accès à l'eau potable

2.3.2. Axes prioritaires de développement

Problème	Potentiel existant	Orientation prioritaire	Objectif a moyen terme (idée d'ici à 4ans)
1- Faible couverture sanitaire	-Présence des COSAN - Présence des infirmiers	-Amélioration de la couverture sanitaire	-Améliorer la couverture sanitaire
2- Difficulté aux accouchements ;	-Matériaux de construction -Présence d'accoucheuse traditionnelle -Présence d'un infirmier	-Amélioration des conditions d'accouchement	Améliorer les conditions d'accouchement
3-Difficulté d'accès à l'eau potable	-Présence des Ouadis -Présence de la délégation de l'eau	-Facilité l'accès à l'eau potable	Améliorer l'accès à l'eau potable

2.4. Économie

2.4.1. Résultats de diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Faible pouvoir d'achat	villages	-Insuffisance de revenus -Insuffisance des AGR -Enclavement -Manque des institutions de micro finance	Pauvreté Exode	Disponibilité des produits agropastoraux	-Amélioration de revenu des ménages
2-Destruction des produits de récolte par l'incendie et les insectes	villages	-Insuffisance des infrastructures de stockage -Absence des produits de conservation -Stockage des produits dans des greniers traditionnels	Perte des produits Famine Exode	Disponibilité des matériaux Existence maçons villageois	-Amélioration des conditions de stockage des produits de récoltes

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
-Difficultés d'écoulement des produits agricoles	Villages	-Impraticabilités des pistes en saison des pluies -Insuffisance des moyens de transport -Eloignement des marchés	Mévente Perte des produits Prix dérisoire	Existence des pistes naturelles Volonté de la population Proximité de la ville de Biltine	-Amélioration des conditions d'écoulement des produits agricoles

2.4.2. Les axes prioritaires de développement

Problèmes	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectifs à moyen terme (idée des projets d'ici 4 ans)
1-Faible pouvoir d'achat	Disponibilité des produits agropastoraux	Amélioration de revenu des ménages	Améliorer le revenu des ménages
2-Destruction des produits de récolte par l'incendie et les insectes	Disponibilité des matériaux Existence maçons villageois	Amélioration des conditions de stockage des produits de récoltes	Amélioration les conditions de stockage des produits de récoltes
-Difficultés d'écoulement des produits agricoles	Existence des pistes naturelles Volonté de la population Proximité de la ville de Biltine	Amélioration des conditions d'écoulement des produits agricoles	Aménagement des pites inter villageois

2.5. Le domaine jeunesse, culture sport et Education

2.5.1 Résultats de diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Insuffisance des infrastructures socio-éducatifs et des enseignants	Canton	-Défaut des moyens - Ignorance des parents -Insuffisance des enseignants formés	-Baisse de niveau des élèves, -Abandon de l'école par les élèves ; -Analphabétisme	-Existence d'un nombre important des enfants à l'âge de scolarisation -Présence des APE -Présence de la délégation de l'éducation	-Augmentation des infrastructures socioéducatives et le nombre des enseignants dans les écoles
2-Exode des jeunes	Canton	-Manque d'emploi -Manque de AGR	-Chômage -Instabilité -Vol	-Présence des jeunes -Présence de la délégation de la jeunesse	-Facilité l'accès à l'emploi pour les jeunes
3-Insuffisance des activités sportives	Canton	-Ignorance -Manque de moyen -Manque d'encadrement	-Paraisse, -Démotivation	-Présence des jeunes -Présence des terrains favorables	-Amélioration des conditions sportives

2.5.1. Axes prioritaires de développement

Problème	Potentiel existant	Orientation prioritaire	Objectif a moyen terme (idée d'ici à 4ans)
1-Insuffisance des infrastructures socio-éducatifs et des enseignants	-Existence d'un nombre important des enfants à l'âge de scolarisation -Présence des APE -Présence de la délégation de l'éducation	Augmentation des infrastructures socioéducatives et le nombre des enseignants dans les écoles	Améliorer les infrastructures socioéducatives et le nombre des enseignants dans les écoles
2-Exode des jeunes	-Présence des jeunes -Présence de la délégation de la jeunesse	Facilité l'accès à l'emploi pour les jeunes	Faciliter l'accès à l'emploi pour les jeunes
3-Insuffisance des activités sportives	-Présence des jeunes -Présence des terrains favorables	-Amélioration des conditions sportives	-Améliorer des conditions sportives

2.6. Action sociale et genre

2.6.1. Résultats du diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Ignorance des jeunes de la présence du VIH/SIDA	Tout le canton	Absence de sensibilisation Négligence	Contamination Mort	Service de santé Leader	Sensibilisation information sur la pandémie de VIH/SIDA
2- Manque de soutien aux personnes vulnérables	Tous les villages	Insuffisance de revenu Absence des activités spécifiques	Pauvreté Vol Exode	Produits agricoles élevage	Initiation des AGR pour les personnes vulnérables

2.6.2. Axes prioritaires de développement

Problèmes	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectifs à moyen terme (idée des projets d'ici 4 ans)
1- Ignorance des jeunes de la présence du VIH/SIDA	Service de santé Leader	Communication pour le changement de comportement face à la pandémie de VIH/SIDA	Sensibiliser informer sur la pandémie de VIH/SIDA
2- Manque des activités génératrices pour les personnes vulnérables	Produits agricoles Elevage Associations	Initiation des AGR pour les personnes vulnérables	Créer des AGR pour les personnes vulnérables

2.7. Domaine : Gouvernance-Paix-Sécurité

2.7.1. Résultats de diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Conflit agriculteur-Eleveur	villages	Divagation des animaux Rétrécissement des couloirs	Bataille Mort	Autorités locales	Sensibilisation pour une cohabitation pacifique éleveur agriculteur

2.7.2. Les axes prioritaires de développement

Problèmes	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectifs à moyen terme (idée des projets d'ici 4 ans)
1- Conflit agriculteur-Eleveur	Présence des autorités locales Présence des leaders villageois	Règlement pacifique des conflits autour des couloirs	Organiser des cadres de concertation agriculteurs éleveurs

III-Sommaire des grands axes de développement des différents domaines

Domaines	Problèmes majeurs	Axes prioritaires de développement
Environnement et GRN	-Dégradation des ressources ligneuses et fauniques	-Amélioration de la gestion des ressources ligneuses et fauniques
Agriculture et Elevage	- Baisse de la production agricole -Indisponibilité des matériels et intrants agricoles -Maladies des animaux -Difficultés d'abreuver les animaux	- Augmentation de la production agricole -Amélioration la couverture sanitaire des animaux - Acquisition des matériels et intrants agricoles -Amélioration de l'accès à l'eau d'abreuvement du bétail
Santé et Assainissement	- Faible couverture sanitaire - Difficulté aux accouchements - Difficulté d'accès à l'eau potable	- Amélioration de la couverture sanitaire -Amélioration des conditions d'accouchement -Facilité l'accès à l'eau potable
Economie	-Faible pouvoir d'achat -Destruction des produits de récolte par l'incendie et les insectes - Difficultés d'écoulement des produits agricoles	-Amélioration de revenu des ménages -Amélioration des conditions de stockage des produits de récoltes -Amélioration des conditions d'écoulement des produits agricoles
Education-Culture-Jeunesse-Sport	-Insuffisance des infrastructures socio-éducatifs et des enseignants - Exode des jeunes - Insuffisance des activités sportives	-Augmentation des infrastructures socioéducatives et le nombre des enseignants dans les écoles -Facilité l'accès à l'emploi pour les jeunes -Amélioration des conditions sportives
Affaire Sociale et Genre	-Mariage précoce - Souffrance des vulnérables - Incendie fréquent	-Assistance aux personnes vulnérables - Sensibilisation de la population sur les méfaits de l'incendie
Gouvernance -Paix –Sécurité	-Conflit agriculteur-Eleveur	-Sensibilisation pour une cohabitation pacifique éleveur agriculteur

IV- Projets prioritaires pour le développement

L'approfondissement des résultats du diagnostic a permis de choisir les projets pour la durée du PDL. Le tableau ci-dessous présente les projets retenus par domaine par la population pour les 4 années à venir.

4.1. Domaine : Environnement et GRN

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1-Production et plantation des 10 000 plants	Bourkil	ADC/groupements	8,000,000	1,000,000	2015
2-Elaboration des conventions de gestion des ressources naturelles	Akalamba, Djamar et Saygone	ADC/Chefs de villages	6,000,000	1,000,000	2014
3- Construction des seuils d'épandage	Akalamba, Djamar et Saygone	ADC/Population	90,000,000	10,000,000	2014
4-Construction des 12000 ml de cordons pierreux	Villages	ADC/groupements	10,000,000	1,000,000	2016
TOTAL			114,000,000	13,000,000	

4.2. Domaine : Agriculture et Elevage

Titre du projet	Localisation et zone géographique à couvrir	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1-Formation des 120 producteurs en techniques de production et construction des cordons pierreux	Villages	ADC/groupements	6 000 000	1 000 000	2014
2-Construction des 10 puits maraichers	Canton	ADC/groupements	20 000 000	2 000 000	2015
3-Formation 120 auxiliaires d'élevage	Villages	ADC/groupements	6 000 000	1 000 000	2014
4-Acquisition de 1200 houes occidentales et 600 semoirs	Villages	ADC/groupements	10000000	1 000 000	2015
5-Construction des 5 puits pastoraux	-Saigone, Miti-miti, Yakoul, Wour, Moudamdama	ADC/groupements	50 000 000	5 000 000	2016
6-Creusage des 6 mares	Kourgone, Bourkil, Miti-Miti, Djamar, Moudamdama, Tomorgone	ADC/groupements	30 000 000	3 000 000	2017
TOTAL			122 000 000	13 000 000	

4.3. Domaine : Santé et Assainissement

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1-Formation des 60 accoucheuses traditionnelles	Canton	ADC/COSAN	5,000,000	1,000,000	2014
2-Construction des 3 centres de santé	-Irang,Wour et Madamdama	ADC/COSAN	60,000,000	6,000,000	2015
3-Construction des 7 puits ouverts	-Djamar, Madamdama, Kourba, Doudoung, Yakoul, Kourba, Kenden, Tomorgone	ADC/Population	35,000,000	4,000,000	2016
4-Construction des 10 forages	-Irang, Ngaliane, Magarine, Douguine, Bourkil, Kadjaguiré, Kourgone, Hargne, Gourba et Karti	ADC/Population	50,000,000	5,000,000	2016
TOTAL			150,000,000	16,000,000	

4.4. Domaine : Economie

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1-Aménagement des 80 km de piste inter villages	Yakoul-Douguine Saigone-Douguie -Miti-miti-Douguine -Ngaliane-Doudoung	ADC/population	6,000,000	1,000,000	2015
2-Construction des 5 magasins de stockage	Kinden, Doudoung- Tomorgone, Gonray, Douguine	ADC/groupements	30,000,000	3,000,000	2015
3-Appui aux 30 groupements féminins sur les techniques de transformations des produits dérivés de l'agriculture et l'élevage	Villages	ADC/Groupements	60,000,000	6,000,000	2016
4-Construction des 3 aires d'abattage	Miti-Miti, Douguine, Doudoung	ADC/Groupements	9,000,000	1,000,000	2016
TOTAL			105,000,000	11,000,000	

4.5. Domaine : Jeunesse- Culture -Sports-Education

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1-Construction des 6 écoles	-Ngourye, Yakoul,Ngaliane, Wour, Kenden et Djamar	ADC/APE	120,000,000	12,000,000	2015
2-Formation des 10 APE sur leur rôle et tâche	Canton	ADC/CDC	3,000,000	500,000	2014
3- Formation des 120 jeunes sur la couture, la menuiserie et la maçonnerie	Canton	ADC/CDC	5,000,000	1,000,000	2015
TOTAL			128,000,000	13,500,000	

4.6. Domaine : Affaires sociales et Genre

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1- Organisation de 10 séances de Sensibilisation sur les conséquences du mariage précoce	canton	ADC/CDC		1,000,000	2014
2- Assistance aux 30 personnes vulnérables	canton	ADC/Groupements	10 000,000		2015
TOTAL			10,000,000	1,000,000	

4.7. Domaine: Gouvernance-Paix-Sécurité

Titre du projet	Localisation et zone à couvrir	Promoteur	Cout	Disponibilité financière	Début probable
1- Organisation des 6 séances de Sensibilisation pour une cohabitation pacifique éleveurs agriculteurs	Canton	Chef de canton et chef de villages		1,000,000	2014
TOTAL				1,000,000	

4.8 Budget Global du PDL

	Domaines	Coût en FCFA	Disponibilité financière en FCFA
2	Environnement et gestion des ressources naturelles	114,000,000	13,000,000
1	Agriculture et élevage	122,000,000	13,000,000
4	Santé eau et Assainissement	150,000,000	16,000,000
3	Economie	105,000,000	11,000,000
5	Education-Jeunesse-culture-Sport	128,000,000	13,500,000
6	Affaire sociale et genre	10,000,000	1,000,000
7	Gouvernance-Paix-Sécurité	-	10,000,000
TOTAL GENERAL		515,000,000	64,500,000

V- Mécanisme de mise en œuvre

Pour la mise en œuvre du PDL, il est mis en place une Association de Développement du Canton (ADC) et un comité de pilotage pour coordonner l'exécution des activités programmées. Ce comité est démocratiquement élu au sein des représentants des villages lors de l'assemblée générale constitutive. Le bureau exécutif est l'organe chargé de guider la population pour l'exécution des projets prioritaires.

5.1- Mécanisme de la mise en œuvre

La mise en œuvre du PDL sera amorcée par la réalisation des actions considérées prioritaires et urgentes par la population, qui doit se faire dans d'une dynamique sociale et socioéconomique structurante.

Les actions prioritaires retenues dans le PDL seront exécutées conformément à la programmation avec des sources de financement diversifiées :

- Fonds propres (cotisations, activités génératrices de revenus, ristournes coton, activités communautaires, ...); pour certains types de projet, il n'est pas besoin de faire recours aux sources extérieures ;
- Projets et programmes ;
- ONG et Association de développement.

La population à différentes échelles développera des stratégies pour mobiliser des fonds afin d'assurer le financement des microprojets. Des tables rondes d'intervenants se tiennent périodiquement pour décider formellement des financements à accorder pour l'exécution des microprojets retenus dans les différents PDL.

En effet, pour la mise en œuvre des actions, la population, les organisations locales du canton vont procéder à la collecte de fonds qu'en nature tout qu'en espèce selon qu'ils s'agissent des projets d'intérêt villageois, inter villageois ou cantonal. Un accent sera d'abord mis sur l'effort propre des populations du canton avant de solliciter un appui extérieur. Les apports des partenaires de développement peuvent être sous la forme des dons, des legs, des subventions. Chaque village ou groupe de villages ou organisation locales se manifestera auprès des bailleurs de fonds par l'intermédiaire du Comité de Développement Cantonal. Le suivi des dossiers sera assuré par l'Association de Développement Cantonal et comité de développement cantonal élus par la population du canton.

La réalisation des projets du PDL nécessite la participation de l'ensemble des acteurs et la définition du rôle de chacun. Ainsi, les principaux acteurs sont les suivants : les acteurs locaux représentés par

l'ADC, le CCD, l'ODV, l'État à travers les services techniques déconcentrés, les partenaires au développement, les organisations de la société civile, les prestataires de services.

5.1.1 Les acteurs locaux

Les acteurs locaux sont les communautés à la base, population et leurs organisations au niveau village, groupes de villages, khalifat. Ils constituent la pièce maîtresse du processus de développement du canton car la bonne exécution des projets du PDL est fonction du niveau de mobilisation et d'organisation des populations. Ces acteurs locaux ont déjà joué un rôle primordial dans le diagnostic et l'identification des projets. Ils seront en première ligne pour le financement et l'exécution des projets ainsi que le suivi-évaluation.

Les services techniques déconcentrés de l'État

A travers ses démembrements techniques dans les sous-préfectures, l'État apportera au canton et aux populations son appui technique dans le montage des dossiers d'exécution de certains projets et surtout le suivi et le contrôle de leur réalisation. Les services techniques sont en effet les garants des normes techniques chacun dans son domaine de compétences.

Les partenaires au développement

Il s'agit des ONG, Projets, Programmes et Associations de développement qui apportent un appui technique, matériel, organisationnel et financier aux organisations présentes dans le canton.

Les organisations de la société civile

Les organisations de la société civile sont les ONG (surtout locales), les Associations locales de Développement, les fédérations et unions de groupements, les groupements de producteur. Elles contribueront à la mise en œuvre des actions en fournissant des conseils et des services à leurs membres et aux organisations de base. Elles pourront selon le besoin participer au renforcement des capacités des acteurs locaux ou être elles-mêmes partenaire d'exécution.

Les prestataires de service

Les prestataires de services sont les ONG, Bureaux d'études, entreprises, consultants individuels, personnes ressources etc. Ils appuieront la mise en œuvre des actions inscrites dans le PDL en apportant leur expertise dans les différents domaines couverts par ces actions. Ils seront ici sollicités à travers des contrats ou des protocoles de collaboration pour renforcer les capacités techniques des

acteurs locaux, réaliser des études techniques et socio-économiques, construire des ouvrages et infrastructures etc.

5.2. Stratégie de pilotage et de suivi du programme d'actions

Pour mener à bien notre plan de développement local, nous population du canton avons mis en place un comité de développement cantonal élu à l'atelier cantonal de lancement du processus Cette structure est relayée dans le canton par l'Association de Développement Cantonal. Les tâches dévolues à cette structure au niveau cantonal sont entre autres :

- Organiser des AG de sensibilisation et d'informations
- Mettre sur pied les comités de gestion et d'entretien des infrastructures ;
- Mobiliser la population pour la collecte de fonds et assurer sa gestion
- Suivre la mise en œuvre des projets du PDL.
- Participer à l'auto évaluation et ajustement du plan

Le suivi du programme d'action vise à accompagner la mise en œuvre du PDL et d'apporter un appui ciblé au Comité Cantonal de Développement pour lui permettre de coordonner l'exécution des différentes actions, à l'aide d'un mécanisme de suivi-évaluation participatif. La population effectuera semestriellement le suivi-évaluation des actions qui seront réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du PDL.

Il s'agit :

- de suivre et d'évaluer régulièrement les activités conduites dans le cadre de la mise en œuvre du PDL par rapport aux prévisions et aux objectifs attendus ;
- d'évaluer les impacts des actions réalisées sur la gestion des ressources naturelles et sur le niveau socio-économique ;
- de suivre l'évolution de la dynamique de développement communautaire (efficacité des organisations locales, mode de gestion des ressources, degré d'adhésion et de participation des divers groupes sociaux à cette dynamique...);
- d'entreprendre, sur la base des résultats et des conclusions du suivi-évaluation avec la population, les mesures nécessaires pour améliorer l'efficacité des interventions et de l'appui au processus de développement local.

Il s'agit d'instaurer un suivi-évaluation participatif consistant à :

- suivre l'exécution du Plan Annuel d'Investissement établi par les populations concernées ; les résultats de cette évaluation serviront pour l'établissement du programme de l'année suivante en apportant les adaptations nécessaires ;
- assurer une évaluation à mi-parcours du PDL (à la fin de la 2^{ème} année d'exécution) : les résultats de cette évaluation serviront notamment à réviser éventuellement la priorisation des actions sur la base de contraintes possibles ;
- assurer une évaluation finale à la fin de la 4^{ème} année de mise en œuvre du PDL : les résultats de cette évaluation permettront d'élaborer un PDL révisé pour les 4 années suivantes.

Il est par ailleurs retenu d'organiser périodiquement une table ronde des intervenants (y compris les bailleurs de fonds) pour évaluer la mise en œuvre des PDL et décider des financements.

5.3. Planning annuel de travail

N°	Activités	Quantité	Localisation	Responsables d'exécution	Calendrier de réalisation janvier 2014-décembre 2014																				
					N	D	J	F	M	A	M	J	J	O											
Domaine Environnement et GRN																									
1	Production des plants et plantation	10000	Bourkil	CDC																					
2	Elaboration d'une convention du site de reboisement	2	?	ADC/Leader																					
Domaine Agriculture et Elevage																									
3	Construction des cordons pierreux	5000 ml	Villages	ADC/ Groupements																					
5	Acquisition des houes occidentales semoirs et intrants	150	Villages	Groupements																					
6	Formation de producteurs sur les techniques culturales	60	Villages	Groupements																					
Domaine Santé et Assainissement																									
7	Elaboration des conventions de gestion de forages	1	Villages	CGE																					
8	Formation des accoucheuses traditionnelles	10	Villages	ADC/COSAN																					
Domaine Economie																									
9	Aménagement d'une piste inter village	45 km	Yakoul-Douguine	COSAN																					
Domaine Education-Culture-Jeunesse-Sport																									
11	Suivi des affectations des enseignants		Canton	ADC/APE																					
12	Formation des 10 APE sur leur rôle et tâche		Canton	ADC/APE																					
Domaine Affaires sociales et Genre																									
13	Sensibilisation sur les conséquences du mariage précoce	2	canton	ADC/CDC																					
14	Assistance aux personnes vulnérables	2	canton	ADC/Groupements																					
15	Sensibilisation de la population sur les méfaits de l'incendie	2	canton	ADC/CDC																					
Domaine Gouvernance-Paix-Sécurité																									
16	Sensibilisation pour une cohabitation pacifique éleveur agriculteur	1	Canton	Chef de canton, chef de villages																					

Conclusion

L'élaboration d'un Plan de Développement Local est une nouvelle approche de développement à la base prônée par la plupart des partenaires au développement. Elaboré en 2008 pour une période de 3 ans, la révision du PDL du canton Kodoï I s'impose pour permettre à la population de faire le bilan général de sa mise en œuvre et de connaître les difficultés rencontrées lors de sa mise en œuvre. Durant le processus de la révision, nous avons noté une réelle volonté et engagement du canton à travers la présence massive des représentants des organisations cantonales aux différents ateliers et concertations villageoises ou inter villageoises. Le PDL est certes révisé mais pour qu'il vive, la population doit d'abord compter sur sa propre capacité en se mobilisant pour sa mise en œuvre avant de tendre la main aux partenaires de développement.

VI. ANNEXES

6.1. Procès verbal de l'Assemblée Générale cantonale de lancement du processus d'élaboration du PDL

L'an deux mille treize et le 16 avril a eu lieu une assemblée générale cantonale au village Guélian, canton Kodoï I, sous préfecture de Biltine département de Biltine région du Wadi Fira, regroupant le sous préfet de Biltine, le chef de canton, le sous préfecture, les chefs des villages, les services techniques déconcentrés de l'Etat, les représentants des groupements et associations. Y ont pris part à cette assise 316 personnes dont 142 femmes

Cette assemblée cantonale de lancement du processus vise à mettre sur pied les bases cantonales en vue de la réussite du projet d'actualisation du PDL du canton qui sont :

- ✓ La mise en place de la structure locale de planification ;
- ✓ Le programme de processus d'élaboration retenu ;
- ✓ La désignation des animateurs locaux ;
- ✓ La composition du comité de rédaction du PDL

D'abord le chef de canton a dans son mot d'introduction exprimé sa reconnaissance aux participants pour leur présence massive à l'assemblée générale cantonale de lancement de processus d'actualisation du PDL.

Ensuite le coordinateur du BCI a fait un bref rappel sur les objectifs de l'assemblée générale cantonale et a donné une définition claire d'un plan de développement local.

Puis le sous préfet a tout d'abord félicité le BCI et PADL II pour leur activité qui cadre bien avec l'objectif du gouvernement prôné par le président de la république. Il se réjouit de cette activité avant de souhaiter le processus abouti à un bon plan de développement qui prend en compte les besoins de la population.

Les points abordés ont suscité un long débat et ayant fait l'unanimité de tous les participants présents à l'assemblée générale cantonale.

L'Assemblée Générale

6.2. Procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive

L'an deux mille treize et le 16 avril a eu lieu une assemblée générale cantonal au village Guélian, canton Kodoï I, sous préfecture de Biltine département de Biltine région du Wadi Fira, l'Assemblée Générale constitutive regroupant tous les chefs des villages et les représentants des groupements et associations relative à l'actualisation du plan de développement local du dit canton.

L'ordre du jour est :

- Election du bureau exécutif de l'association de développement du canton ;
- Restauration du CDC ;
- Adoption de texte de base à savoir le statuts et règlement intérieur.

Après un large débat un bureau exécutif treize membres a été élu par consensus et se compose comme suit :

- | | |
|---|--------------------|
| 1. Président : | Cherif Abdoulaye |
| 2. Vice président : | Ali Barka |
| 3. Secrétaire Générale : | Abdoulaye Saboun |
| 4. Secrétaire Générale Adjoint: | Bichara Dahab |
| 5. Trésorier Générale : | Ali Mahamat |
| 6. Trésorier Générale Adjointe: | Fatimé Oumar |
| 7. 1 ^{er} Commissaire aux comptes : | Issakha Brahim |
| 8. 2 ^{ème} Commissaire aux comptes : | Hassan Adam |
| 9. Chargé des matériels : | Ahmat Adam |
| 10. Chargé des matériels Adjoint: | Khadidjat Lamadine |
| 11. Conseiller : | Issakha Mardjane |
| 12. Conseiller : | Hissein Adam Barka |
| 13. Membre | Noura Tanguir |

A l'issue de cette Assemblée Générale, il s'est suivi un long débat sur le contenu de deux textes et s'en est dégagé une large unanimité sur toutes les dispositions contenues dans les documents.

Les points saillant ayant fait l'unanimité des participants présents à l'Assemblée, la séance a été levée à 17heurs 30munites Générale.

L'ASSEMBLEE GENERALE

6.3. Procès verbal de l'Assemblée Générale cantonal d'information et de sensibilisation

L'an deux mille treize et le 25 avril a eu lieu une assemblée générale cantonal au village Guélian, canton Kodoï I, sous préfecture de Biltine département de Biltine région du Wadi Fira, regroupant tous les chefs des villages, les représentants des groupements et associations. Cette assemblée a pour but d'informer et sensibiliser la population sur l'importance et les enjeux d'actualisé leur PDL. Etaient présents 202 personnes dont 103 femmes

L'assemblée a été animé par l'équipe de l'appui conseil composé de quatre(4) animateurs expérimenté, un superviseur et de l'expert1 en planification ; l'assemblée a vu la présence du chef de canton, les chefs de villages, les représentants des organisations paysannes et plusieurs autres invités.

A l'ouverture de la séance après le mot de remerciement aux uns et autres de leur présidence a la cérémonie par le chef de canton.il suivi par la présentation de l'équipe du BCI qui est la structure d'appui conseil et la mise en place du bureau de présidium composé d'un président, d'un vice président, d'un premier rapporteur et d'un deuxième rapporteur.

Après la présentation et la composition du bureau, l'expert1 en planification a expliqué clairement ;la porté stratégique du PDL et son encrage dans le dispositif de la planification aux niveaux locale, régionale et national ; le contexte et le motivation de l'élaboration du PDL ; les principes, les exigences et l'approche adoptés pour élaborer le PDL et pour le mettre en œuvre ; le rôle des principaux intervenants pour réussir cet exercice de la planification participative et le problématique spécifique de développement du canton : les motivation et les besoin d'intervention.

Après l'explication donnée par le responsable de structure d'appui BCI, le temps est laissé pour la concertation et les échanges de point de vue d'un intérêt de procurer sont PDL entre les chefs des villages, les représentants des groupements et les associations sous la supervision du chef de canton.

Ensuite ce dernier a décidé alors au nom de sa population d'engager le canton dans le processus d'actualisation du PDL.

Commencée à 09 h 00 l'assemblée a pris fin à 17h00 mn

L'Assemblée Générale

6.4. Procès verbal de l'Assemblée Générale cantonal de diagnostic participatif

L'an deux mille treize et le 22 mail a eu lieu une assemblée générale cantonal au village Guélian, canton Kodoï I, sous préfecture de Biltine département de Biltine région du Wadi Fira. Cet atelier vise à identifier et d'analyser les problèmes majeurs du territoire et de définir les grands axes prioritaires pour le développement. Etaient présents 289 personnes dont 158 femmes

A commencé par la présentation du programme de l'atelier du diagnostic participative par le modérateur et la présentation des participants en présence des chefs des services techniques déconcentrés de l'état, les associations et l'énumération de principales activités. Il s'agit de :

- Réalisation d'un schéma du terroir ;
- Elaboration de diagnostic par domaine ;
- Identification des grands axes prioritaires pour le développement ;
- Elaboration d'un schéma provisoire d'aménagement du canton ;
- Le choix du membre des commissions thématiques.

Après la présentation suivie de l'adoption de principales activités, des explications ont été données sur l'exercice de diagnostic participative du canton comme l'objectif du diagnostic, en quoi consiste le diagnostic participative du canton et le résultat attendu à l'issu de l'exercice commun du diagnostic.

Puis un diagnostic a été fait par domaine, par la prise en compte des aspects spécifiques genre. C'est ainsi que sept (7) domaines ont fait l'objet d'analyse de : problème, leur localisation, leur cause, leur conséquence, les atouts, les contraintes et envisager des solutions. Ces sept (7) domaines sont :

1. L'agriculture et l'élevage
2. La gestion des ressources naturelles(GRN)
3. L'économie
4. Santé et assainissement
5. L'éducation culture jeunesse et sport
6. Affaire social et genre
7. Gouvernance paix et sécurité

Les points inscrit a l'ordre du jour ont fait l'objet d'un large débat et ayant fait l'unanimité des participant présent a l'atelier du diagnostic participative cantonale.

Commencée a 08h 15 mn l'atelier a pris fin 16h 50 mn

L'Assemblée Générale

6.5. Liste des membres des commissions thématiques

NOMS ET PRENOMS	FONCTION	DOMAINE
Hassan Issa Abdoulaye Yaya Bilal Mahamat Issakha Mariam Abdallah Abdoulaye Fatouma Ousmane Hissein Fatna Abdoulaye Abdallah	-Président -SG -membre -membre -membre -membre	Santé et assainissement
-Issakha Adam Yacoub -Zakaria Moukhtar Daoud -Yaya Abdoulaye Hassan Fatime Daoud Ibrahim -Mahamat Ibrahim Yaya -Fatouma Hassan Mahamat -Ahta Mahamat Abderahamane	-Président -SG -membre -membre -membre -membre -membre	Environnement et GRN
-Nourrene Issakha Mht -Mahamat Tadjadine Adam -Hissein Hassan Abdallah -Hassan Adam Annour -Fatime Adam Mht -Hawaye Adam Hissein -Kaltouma Hassan Abdoulaye	-Président -SG -membre -membre -membre -membre -membre	Education, jeunesse, culture et sport
-Adam Ibrahim Abakar -Oumar Abdoulaye - Mahamat Bechir -Hassan Yacoub -Hawaye Hissein Moussa	-Président -SG -membre -membre -membre	Action sociale et Genre.
-Hassan Yaya Hissein -Adam Oumar Hissein -Khadidja Mahamat Hissein -Fatime Ahmat -Kaltam Issa Yassine	-Président -SG -membre -membre -membre	Economie.

ISSAKHA IBRAHIM	Président	Agriculture et élevage
HASSAN ALI HASAN	Secrétaire	
ABDALLAH ABDOULAYE	Membre	
MAHAMAT FADOUL	Membre	
IBRAHIM ABDOULAYE	Membre	
MARIAM MAHAMAT	Membre	
MAHAMAT HISSEIN	Président	Gouvernance, paix et sécurité
ISSAKHA MAHAMAT BRAHIM	Secrétaire	
ABAKAR OUSMAN	Membre	
KHADIDJE LAMADINE YACOUB	Membre	
AHMAT OUMAR	Membre	

6.6. Procès verbal de l'atelier cantonal de priorisation et d'adoption des projets prioritaires

L'an deux mille treize et le 13 juin a eu lieu une assemblée générale cantonal au village Guélian, canton Kodoï I, sous préfecture de Biltine département de Biltine région du Wadi Fira. Un atelier de priorisation et d'adoption des projets prioritaires. En présences du chef de canton, chefs des villages, des représentants des groupements, des associations, des ONG et des chefs des services techniques déconcentré de l'état. Y ont pris part à cet atelier 217 personnes dont 172 femmes

L'atelier a pour ordre du jour :

L'établissement de la liste des projets prioritaires sur la base de la liste de projets issus de la synthèse des travaux des commissions thématiques.

A l'ouverture de l'atelier le modérateur a fait un rappel des orientations et des objectifs de développement définis, L'expert1 a exposé les différents tableaux de synthèses portant sur les projets priorisés des groupes des villages.

Après avoir fait un rappel sur les orientations, les objectif de développement et exposé les différents tableaux de synthèses des projets. Un processus de sélections a été fait par l'utilisation des critères précis et transparents à la lumière des ressources financière disponible et à l'objectif stratégique. C'est ainsi qu'une liste des projets prioritaires a été retenu,

Un long débat en est suivi sur les propositions des projets retenu, qui en est dégagé une large unanimité des participants à l'atelier.

Commencée à 08 h 00 l'assemblée a pris fin à 16h45mn

L'Assemblée Générale

6.7. Liste des organisations paysannes

N°	Village	Groupement	Date de création	Type					Domaine d'activité
				M	F	MX	OUI	NON	
01	Irang	Irang	2003	X			X		Agriculture
02		Kaw-kaw	2006			X	X		Agriculture
03		Messer	2006			X	X		Agriculture
04		Nimir	2006			X	X		Agriculture
05		Fildan	2006			X	X		Agriculture
06		Tinikin	2006			X	X		Agriculture
07		Agonom	2006			X	X		Agriculture
08		nimi	22/01/2002			X	X		Agriculture
09	Tomorogone	Fartine	15/06/2009			X	X		Agriculture
10	Magarine	Almediné	06/04/2003			X	X		Agriculture
11		Nemla	06/06/2005			X	X		Agriculture
12		Sawa-altaawoun	2010			X	X		Agriculture
13	saigoune	rimela	10/10/2000			X	X		Agriculture
14		Sarafseine	01/01/2003			X	X		Agriculture
15		Yarin	05/09/2006			X	X		Agriculture
16	Doudoung	Alzahafaye	06/05/2011			X	X		Agriculture
17		Tokorom	22/08/2006			X	X		Agriculture
18	Harouss	Fitine	10/02/2004			X	X		Agriculture
19		Saraftaboune	02/07/2002			X	X		Agriculture
20		Dousse	01/01/2000			X	X		Agriculture
21		Alrousse	01/10/2002			X	X		commerce
22	Gourbi	Almoustakhsbal	2008			X	X		Elevage
23	ngaliane	Toukoul ngnaliane	12/11/2006						agriculture
24		Almoustakhsbale	10/09/2001	X			X		Agriculture
25		Atourd-alfagour	15/09/2006				X		agriculture
26		Atourd-alfagour	2005			X	X		agriculture
27		Alfirdose	1995	X		X	X		Agriculture
28		Kourbi Ngaliane	2003	X			X		commerce

N°	Village	Groupement	Date de création	Type					Domaine d'activité	
				M	F	MX	OUI	NON		
29	Koutikouti	Altaawoun				X	X		agriculture	
30		Al-afia	04/02/2000			X	X		agriculture	
31		Did-al-fagour	2002			X	X		Agriculture	
32	Kourba	Hadjar tilehé	2008			X	X		Elevage	
33		Hadjar mounkil	2008			X	X		Agropastorale	
34	Harigue	Nemene	2008			X	X		Agriculture	
35	wour	Nazir	2000			X	X		Agriculture	
36		Kadjamar	06/01/2001			X	X		Elevage	
37		Haraza I	20/08/2004			X	X		Agriculture	
38		Kotoumsam	16/07/2004			X	X		Agriculture	
39		Koudoum	15/01/2005			X	X		Agriculture	
40		Abounimé	15/10/2005			X	X		Agriculture	
41		Karkoudoulane	01/06/2006			X	X		Agriculture	
42		Alwata	04/02/2007			X	X		Agriculture	
43		Guidinga ayine	01/01/2003			X	X		Agriculture	
44		Katoumsam	08/04/2006			X	X		Agriculture	
45		Djamar	2005	X				X		Agriculture
46		Liberté	2003		X			X		Agriculture
47		kourngone	elevage	2002			X	X		Agriculture
48			-	Boutone	2008				X	
49	Korto		2010	X					X	Agriculture
50	Tagam		2011		X			X		Agriculture
51	korgone	bakarene	02/07/2003			X	X		Agriculture	
52	Monkil	kamsikoulaye	2009			X	X		agropastorale	
53		Botorgone	10/10/2002			X	X		Agriculture	
54		Kodouk	05/06/2002			X	X		Elevage	
55		Gawe	13/01/2002		X			X		Agriculture
56		Miguine colie	01/02/2000			X	X		Agriculture	
57		bokoudour	09/10/2000			X	X		Agriculture	

N°	Village	Groupement	Date de création	Type					Domaine d'activité
				M	F	MX	OUI	NON	
58	Kendem	Bir alhamdo	01/06/2008			X	X		Agropastorale
59		Wadi-mallagui	02/06/2004			X	X		Agropastorale
60		Tobone	12/09/2003			X	X		Agropastorale
61		Bireidil	22/10/2004			X	X		Agropastorale
62		Loubana	22/10/2004			X	X		Elevage
63		fitan	10/10/2002			X	X		agriculture
64		Ourbon	11/11/2003			X	X		Agriculture
65			lougoun	12/12/2002			X	X	
66	Etital		23/04/2004			X	X		Agriculture
67	Wakar		14/11/2007			X	X		Agriculture
68	Kourbal		07/05/2001			X	X		Elevage
69	dalbi		05/02/2002		X		X		Agriculture
70	madamdram	kouchane	2004			X	X		Agriculture
71	Karti	selel	2008			X	X		Agriculture
72	Douguine	Algadam	02/03/2002			X	X		Agriculture
73		Azzawiyanaïm	05/10/2005			X	X		Agriculture
74		Zoumboula	15/04/2003			X	X		Agriculture
75		faridoukoum	15/04/2005			X	X		Agriculture
76		Kalasse	26/06/2003			X	X		Agriculture
77		Kouroum3	30/01/2001			X	X		Agriculture
78		Taloukoutoume	10/04/2004			X	X		Agriculture
79		Gouroume	20/09/2007			X	X		Agriculture
80		Birke	08/09/2004			X	X		Agriculture
81		Babasai	29/06/2001			X	X		Agriculture
82		Nam	15/06/2003			X	X		Agriculture
83		Al-afia	01/06/2007			X	X		Agriculture
84		Soutoukour	15/03/2003			X	X		Agriculture
85		Serbekene	01/01/2006		X		X		Agriculture
86		Mountase	05/02/2002			X	X		Agriculture

N°	Village	Groupement	Date de création	Type					Domaine d'activité
				M	F	MX	OUI	NON	
87		Didalfogour	10/10/2002			X	X		Agriculture
88		riatte	05/06/2003			X	X		Agriculture
89		Wakar	15/04/2002			X	X		Agriculture
90		Kedim	15/05/2002			X	X		Agriculture
91		Djikel	25/07/2007			X	X		Agriculture
92		Gawai	10/10/2003			X	X		Agriculture
93		Tourchi	155/10/2003			X	X		elevage
94		Derbi	02/03/2004	X			X		Agriculture
95		Soukhi	15/02/2002		X		X		Elevage
96		farkan	15/02/2004		X		X		Agriculture
97		Tastaloune	15/03/2003			X	X		Agriculture
98		Tourchi	15/03/2003			X	X		Agriculture
99		Djedir	15/02/2002			X	X		Agriculture
100		Ourbine	20/05/2002			X	X		Agriculture
101		Tokoloumda	15/09/2009			X	X		Agriculture
102		Dara-naim	01/01/2001			X	X		Agriculture
103		Taboune	10/04/2004			X	X		Agriculture
104		Al-tawoune	15/03/2000			X	X		Agriculture
105		Wiguine	03/06/2010			X	X		Agriculture
106		Darasalam	02/05/2007			X	X		Agriculture
107		Al-mouhagi	01/01/2001		X		X		Agriculture
108		Nam	08/09/2001			X	X		Agriculture
109		Qued-qed	08/01/2006			X	X		Agriculture
110	Djamar	Wadi-tamour	2002			X	X		Agriculture
111		Wadi-issekine	03/04/2002			X	X		Agriculture